

POUR JOHN BOLTON

BIDEN "DOIT CORRIGER" LA TRAJECTOIRE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Page 2

BILAN CORONA

**8 DÉCÈS
ET 442
NOUVEAUX
CAS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4154 | Jeudi 17 décembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



COVID-19 ET BAISSÉ
DU DINAR

**DOUBLE PEINE
POUR LES
ALGÉRIENS**

Page 5

CRISE SANITAIRE EN ALGÉRIE

LE CONFINEMENT LÉGÈREMENT ALLÉGÉ

Page 16



COUR D'ALGER

**LE PROCÈS
EN APPEL
DES FRÈRES
KOUNINEF
REPORTÉ**

Page 5



APRÈS PLUSIEURS
AVERTISSEMENTS

**SONELGAZ COUPE
LE COURANT
AUX MAUVAIS
PAYEURS**

Page 4

DÉCÈS D'UN HOMME DANS
UN COMMISSARIAT À ORAN

**UN "ACTE
DE SUICIDE"
4 POLICIERS
ÉCROUÉS**

Page 16



MALGRÉ LES MENACES ET LES PROMESSES

**LA CRISE DU LAIT
REFAIT SURFACE**

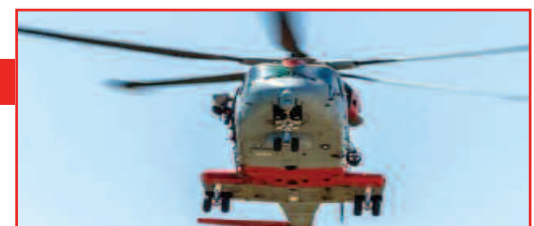
Page 3



CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE AU LARGE DE BOUHAROUN

3 MORTS À DÉPLOERER

Page 3



POUR JOHN BOLTON

Biden "doit corriger" la trajectoire sur le Sahara occidental

La reconnaissance par Trump de la souveraineté marocaine sur les territoires sahraouis sape dangereusement des décennies de politique américaine soigneusement élaborée, estime un ancien conseiller à la sécurité du Président sortant.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'annonce du Président américain sortant reconnaissant "la marocanité" du Sahara occidental, a "brisé un engagement américain perçu comme inébranlable et que j'ai essayé de défendre et de faire avancer lorsque j'étais conseiller à la sécurité, bien souvent contre la volonté du département d'État qui tentait de trouver un moyen de renforcer le contrôle du Maroc sur le Sahara occidental", a estimé John Bolton l'ancien conseiller à la sécurité de Donald Trump.

Ce responsable, qui avait quitté l'administration Trump en 2018, estime dans cette tribune publiée par le très sérieux *Foreign Policy* dans le cadre d'une série d'articles sur la transition Biden. Le nouveau locataire de la Maison Blanche, affirme M. Bolton, doit "inverser la trajectoire et annuler la décision du président sortant".

La normalisation pouvait se faire sans sacrifier les Sahraouis

"La reconnaissance par Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental mine dangereusement des décennies d'une politique américaine soigneusement mise au point", a déploré, en outre, John Bolton. Reprenant les arguments du sénateur américain pro-Sahraouis James Inhofe, il a estimé que les "Marocains et les Israéliens auraient pu normaliser leurs relations sans pour autant sacrifier le peuple sahraoui", mettant en avant une volonté de rapprochement existant de part et d'autre depuis des années et des relations officieuses plutôt chaleureuses. "La meilleure chose à faire pour Biden dès son investiture serait d'annuler la décision relative à la souveraineté marocaine.

Ce ne sera pas facile étant donné les attentes, mal inspirées, du côté de Rabat et d'Israël. Si Biden veut faire un revirement de 180 degrés, il devra le faire immédiatement après son installation, cela minimisera les dégâts", a soutenu Bolton. Selon lui, Biden et ses conseillers pourraient dire que la volte-face de Trump était en cours d'examen, en "insistant sur le fait que le référendum reste un pré-requis pour que les États-Unis considèrent le problème sahraoui comme résolu".

Le Maroc saborde depuis presque 3 décennies la tenue du référendum d'autodétermination

Le Maroc, soutenu par la France, "a passé près de trois décennies à tenter d'empêcher la tenue du référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui", a assuré, mardi, l'ancien conseiller à la sécu-



rité du Président américain Trump, John Bolton. "Avec la France et d'autres alliés au Conseil de sécurité, le Maroc a tenté, malheureusement avec un certain succès, de perturber l'application de la résolution 690 relative au référendum", a-t-il indiqué dans une tribune publiée sur le magazine en ligne, *Foreign Policy*. "Rabat a fait une multitude de pseudo-propositions d'autonomie, dont aucune ne pouvait être acceptée par le Polisario", suggérant globalement un "référendum où il fallait choisir entre une intégration au territoire marocain et une autonomie".

Pour les Sahraouis, "c'était une offre à prendre ou à laisser qui a toujours été inacceptable", a-t-il expliqué. Bolton a rappelé que "du point de vue marocain, ce genre de processus de paix prétendue pouvait durer éternellement", signalant que "non seulement le Maroc contrôle militairement de vastes pans du territoire sahraoui, mais il s'emploie à envoyer des vagues successives de Marocains pour s'installer dans les territoires tentant ainsi de noyer la population sahraouie".

Les Sahraouis clairs : le référendum ou la guerre

John Bolton a tenu à rappeler que "le Polisario n'a pas abandonné sa guerre pour un processus de paix, mais pour un référendum", faisant allusion au cessez-le-feu, entré en vigueur en 1991 et rompu le 13 novembre dernier. "Si le Maroc n'accepte pas un référendum, cela ne mérite pas un cessez-le-feu ou un faux processus de paix", a-t-il tranché. "Le Polisario vit un moment crucial et sa décision serait totalement justifiée s'il revenait aux armes", a-t-il affirmé. "Pour le Polisario, la volte-face de Trump est plus que décevante", a-t-il noté faisant référence à l'annonce faite par le Président américain sortant au sujet de la reconnaissance par son pays de prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

L'Algérie aurait dû être consultée

L'ancien chef du National security council

R. R.

NORMALISATION DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Indignation de la population et d'ONG

La normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste continue de susciter des réactions de la population et d'ONG marocaines qui ont exprimé leur indignation et un sentiment d'humiliation, en dénonçant une "trahison" de la cause palestinienne.

Dans ce contexte, une manifestation devant le Parlement à Rabat a été interdite par les autorités qui ont déployé d'importants contingents de policiers près du Parlement avec des équipements anti-émeute et des canons à eau et ont empêché les manifestants de se rassembler, ont rapporté les médias.

Les organisateurs de la manifestation avaient déploré, dans un communiqué, l'attitude des autorités marocaines et dénoncé toute forme de normalisation avec Israël, qui "enfreint les lois humanitaires et internationales".

Le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Ahmed Wihmane, a d'ailleurs qualifié de "désastre la normalisation", affirmant que le peuple marocain "demeurera attaché à ses constantes et principes - la Palestine, un serment et la normalisation, une trahison".

De son côté, l'Organisation marocaine de

"soutien aux causes de la nation" a annoncé son rejet de la normalisation avec Israël "en contrepartie" de la reconnaissance par le Président américain sortant Donald Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, affirmant que "cet accord constitue un coup asséné à la cause et au peuple palestiniens ainsi qu'une humiliation au peuple marocain".

La "colère" des Marocains s'est illustrée sur les réseaux sociaux quelques minutes après l'annonce de la normalisation à travers une campagne rejetant cette décision. Les plateformes étaient inondées de publications d'activistes marocains qui rejetaient une "trahison" aux dépens du peuple palestinien et de ses droits. Une vidéo de près de 3 minutes montrant une militante marocaine en pleurs, a qualifié cette décision de "Nakba" pour les Marocains.

"Le peuple est sous le choc et nous ressentons un sentiment de trahison et d'humiliation. Les Marocains sont contre cette normalisation. Ce n'est pas en notre nom (...) j'ai honte d'être marocaine", a-t-elle dit.

Selon les médias, l'engagement précédent déclaré du Makhzen à "défendre" la cause

(NSC) pense que l'Algérie aurait dû être consultée par les États-Unis avant que l'annonce de Trump ne soit faite, au même titre que "le Polisario, la Mauritanie et d'autres pays concernés par la question". L'approche "désinvolte de Trump visant à annoncer une autre victoire superficielle provoquera d'importants problèmes de stabilité au Maghreb", a-t-il ajouté. "C'est ce qui se produit lorsqu'un amateur prend en main la diplomatie américaine", a-t-il relevé, accusant Trump d'être incapable de traiter des questions politiques complexes et d'avoir une propension à faire des "deals", faisant allusion à son profil d'homme d'affaires. "J'étais dans le bureau ovale le 1^{er} mai 2019, lorsque le sénateur d'Oklahoma (James Inhofe) expliquait pourquoi il était en faveur d'un référendum". Trump lui dit alors qu'il "n'avait jamais entendu parler du Sahara occidental et Inhofe répondit : Nous en avons déjà parlé mais vous ne m'écoutez pas", raconte Bolton.

R. R.

palestinienne, dans le cadre du Comité al Qods, ne laissait pas présager, dans l'immédiat, l'annonce d'une normalisation avec l'entité israélienne. En effet, il y a quelques mois encore, des officiels marocains parlaient de "rumeurs infondées".

Dans un communiqué de presse, le parti "Annahj Addimocrati" estime que la normalisation des relations avec Israël, est "une trahison et un coup de poignard dans le dos du peuple palestinien et à sa cause juste". Pour le parti marocain, cette normalisation "fait fi de la position du peuple marocain et des forces vives et démocratiques qui soutiennent la cause palestinienne".

Vendredi dernier, des manifestants rassemblés devant la mosquée "El Imam Malem" à Fès pour dénoncer la normalisation des relations avec l'entité sioniste, ont été violemment réprimés. Les policiers se sont attaqués à des fidèles pacifiques et les ont fait sortir de force de la mosquée, faisant plusieurs blessés, avaient rapporté les médias.

Des banderoles et des pancartes brandies par des fidèles portant des messages de solidarité avec le peuple palestinien ont été également saisies.

R. N.

MALGRÉ LES MENACES ET LES PROMESSES

La crise du lait refait surface

La crise du lait en sachet est de retour. Depuis quelques jours, les ménages éprouvent des difficultés à se procurer le sachet de lait. Les files d'attente, au plus fort de la pandémie de la Covid-19, sont de nouveau visibles ces temps-ci, au grand dam des citoyens.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Des pères de famille sont obligés de prendre sur leur temps de travail pour "faire la chaîne" et acheter un sachet de lait quand ils ne sont pas forcés de prendre en sus un sachet de lait de vache, une vente concomitante interdite par la loi mais que certains commerçants enfreignent allègrement.

"Normalement, on devrait aller travailler et non pas partir à la recherche d'un sachet de lait", s'offusque un père de famille à Batna comme on peut le voir dans une vidéo.

Non seulement, il doit être patient, mais aussi se contenter d'un seul sachet de lait. "J'ai quatre enfants, un sachet leur suffira-t-il ?", s'agace-t-il, l'air résigné.

Un autre dénonce le manque d'organisation des files d'attente et la cacophonie qui accompagne la vente, un autre s'inquiète que la distanciation physique n'est pas respectée, ce qui expose les clients à la contamination à la Covid-19.

Une dame est interloquée de constater que des commerçants refusent de vendre le lait malgré sa disponibilité. "Les commerçants nous disent toujours qu'il n'y en a pas, alors que c'est visible", dénonce-t-elle. La promesse de résorber la crise du lait qui dure depuis des années mais qui a été accentuée au début de l'épidémie de la Covid-19 en Algérie, commence à désespérer les ménages. "Depuis une année qu'on nous promet d'en finir avec cette crise, elle est toujours là", fulmine un père de famille.



Quid des menaces du ministre du Commerce ?

Cela fait en effet presque une année, en janvier dernier, que le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait sévèrement menacé les producteurs de lait indisciplinés de poursuites judiciaires dans le cas où ils persisteraient dans leurs pratiques nuisibles à la fois au citoyen et à l'économie algérienne.

Fraîchement désigné au département du Commerce, Rezig avait appelé les citoyens à patienter encore une dizaine de jours avant le règlement définitif du problème de la spéculation sur les sachets de lait. Une année après, la crise sévit toujours. "Celui qui veut tester la force de l'État qu'il soit simple commerçant, commerçant de gros, distributeur ou agent en situation de monopole ou bien salarié, il verra la force de l'État", avait-il prévenu.

"Nous demanderons aux producteurs de lait d'installer des points de vente pour vendre directement au citoyen. En attendant, les ministères du Commerce et de l'Agriculture se doteront d'un système d'information qui permettra de suivre le circuit du gramme de poudre de lait depuis le début jusqu'à la fin", avait-il planifié.

En avril 2020, le Premier ministre Abdelaziz Djerad annonçait des mesures pour mettre un terme à la pénurie de lait en sachet, notamment en augmentant les

quantités de poudre de lait fournies par l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) aux laiteries publiques et privées. "Ces mesures seront accompagnées d'une application rigoureuse de la loi contre tous ceux qui détournent la poudre de lait subventionnée", avait menacé le Premier ministre.

"Produit subventionné, le lait fait la richesse des lobbies"

La récurrence du problème de pénurie du lait en sachet dure depuis des années, rappelle le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi, pointant du doigt les "lobbies".

"C'est un problème de fraude et de subvention", résume-t-il, dans une déclaration à TSA. Et si les ménages ont encore à subir la pénurie du lait en sachet et la vente concomitante (des sachets de lait pasteurisé contre un sachet de lait de vache), M. Zebdi souligne que "c'est parce qu'on a négligé de régler une partie des problèmes", notamment la révision à la hausse la marge bénéficiaire des distributeurs et des commerçants.

S'agissant de la subvention, le président de l'Apoce suggère d'orienter cette dernière directement aux familles démunies. "Si on veut solutionner le problème du lait, on subventionne directement les familles démunies", propose-t-il.

"Le lait comme tous les produits subventionnés fait la richesse des lobbies. Ces derniers vont résister et feront tout

pour préserver leur intérêt même à créer des crises", accuse-t-il sans ambages.

Des enquêtes menées par l'Apoce ont révélé, selon M. Zebdi, des "pratiques accablantes". Le président de l'Apoce réclame par ailleurs plus de traçabilité dans l'acheminement de la poudre de lait. À cet effet, M. Zebdi propose que la loi stipulant d'introduire des quantités infimes d'amidon de maïs (une sorte de mouchar) dans la poudre de lait soit appliquée en amont c'est-à-dire à l'import, et pas au niveau des laiteries comme le prévoit le texte, pour mieux suivre la traçabilité de la poudre et du lait et prévenir les détournements (productions de yaourts et autres produits dérivés du lait).

C. A.

AGRESSION TERRORISTE AU NIGER

L'Algérie condamne l'acte qui a visé des civils

L'Algérie condamne dans "les termes les plus fermes" l'agression terroriste, qui avait visé dimanche le village Tomour, dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger, qui a fait de nombreux morts et blessés parmi les civils sans défense, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La même source a ajouté que "L'Algérie présente en ces circonstances ses vives condoléances aux familles endeuillées", soulignant qu'elle renouvelle "son soutien et sa solidarité avec l'Etat et le peuple nigérien".

Le ministère des Affaires étrangères réaffirme également "sa détermination à poursuivre son soutien à la lutte antiterroriste, et aux efforts régionaux et internationaux pour l'éradication de ce fléau, une négation des valeurs humaines".

L'attaque, revendiquée par le groupe terroriste Boko Haram, avait fait 28 morts, selon un communiqué du gouvernement nigérien, qui a décrété un deuil national de trois jours.

"Dans la nuit du 12 au 13 décembre, le village de Toumour situé à 75 kilomètres à l'est de Diffa a été l'objet d'une attaque armée, qui a ciblé des populations civiles et a entraîné la mort de 28 personnes dont 10 par balles, 14 par incendie et 4 par noyade", précise-t-on de même source.

R. N.

CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE EN MER

Le bilan s'alourdit

PAR RACIM NIDAL

Le bilan du crash d'un hélicoptère MS-25 Merlin des Forces navales algériennes, hier mercredi, au large de Bouharoun dans la wilaya de Tipasa s'est alourdi.

Le MDN déplore le décès d'un lieutenant et d'un lieutenant-colonel. Au moment où nous mettons sous presse, les recherches se poursuivaient pour trouver le 3^e pilote porté encore disparu.

"Nous déplorons le décès en martyr du lieutenant-colonel Kharoussa Nouredine, du lieutenant-colonel El Ouqfi Mohamed Lamine et du lieutenant Bouzayda Nouredine", a indiqué hier le MDN dans un nouveau communiqué.

En début d'après-midi, la même source faisait état d'un mort et des recherches pour retrouver 2 autres pilotes qui étaient dans l'appareil au moment du crash.

"Lors d'une mission de vol d'entraînement technique, ce matin mercredi 16 décembre 2020, et à 11h25, un hélicoptère de recherche et de sauvetage militaire de type (MS-25 Merlin) relevant du commandement des Forces navales, s'est écrasé au large de la mer à deux miles marins au nord-ouest côtes de la ville de Bouharoun, wilaya de Tipasa, où nous déplorons le décès en martyr du lieutenant Bouzayda Nouredine, l'un des membres de l'équipage de l'appareil composé de trois officiers", a précisé le ministère de la Défense nationale.

Condoléances du chef de l'État à la famille du défunt Bouzeyda et à l'institution militaire

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune,

a adressé un message de condoléances à la famille du défunt lieutenant Bouzayda Nouredine et à l'Armée nationale populaire, suite au crash mercredi d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage militaire au large de la ville de Bouharoun.

"Suite au décès en martyr du lieutenant Bouzayda Nouredine, un des membres de l'équipage relevant du commandement des Forces navales, je présente mes sincères condoléances à la famille du martyr et à tous les membres de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, priant Dieu le Tout Puissant à aider les équipes de sauvetage pour retrouver les deux autres officiers disparus", a écrit le Président Tebboune sur son compte Tweeter.

R. N.

APRÈS PLUSIEURS
AVERTISSEMENTS

Sonelgaz coupe le courant aux mauvais payeurs

Après plusieurs appels en direction de ses clients, qui sont restés sans écho, Sonelgaz a décidé finalement de passer à l'action en procédant à des coupures de courant ciblées, touchant dans un premier temps les locaux commerciaux ainsi que des entreprises publiques dont les retards sont jugés "excessifs", Hodna Khalil, attaché de presse, a néanmoins précisé que les clients ordinaires de la Sonelgaz ainsi que les citoyens ne sont pas, pour le moment, concernés par ces coupures, contrairement à ce qui a été rapporté sur les réseaux sociaux. "Ce n'est pas de gaieté de cœur que la Sonelgaz en est venue à cette mesure extrême", ajoute l'attaché de presse qui précise que le "constat établi fait ressortir des milliers de citoyens dans toutes les wilayas qui ont cessé de payer leur factures". Soit la bagatelle de 190 milliards de dinars, des "créances qui se sont répercutés sur les investissements de l'entreprise", ajoute l'attaché de presse, omettant cependant de préciser que c'est le Président Tebboune qui avait demandé à la Sonelgaz de différer le paiement de certaines factures des citoyens, dans le cadre de mesures sociales prises, suite à la pandémie du coronavirus.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC
DE DROGUE

Un réseau de narcotrafiquants démantelé à Béchar

Un réseau criminel organisé, composé de quatre présumés narcotrafiquants, a été démantelé et plus de 33 kg de kif traité ont été saisis par les éléments de la sûreté de daïra frontalière de Lahmar, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béchar. Une quantité de 33,9 kg de kif traité et 5 véhicules (2 utilitaires et 3 touristiques) en plus de 3 motos utilisées par ces individus pour l'acheminement de la drogue des frontières ouest du pays vers Béchar, ont été saisis au cours de cette opération anti-drogue.

2 membres de ce réseau ont été arrêtés à Mougheul et 2 de leurs complices à Lahmar, a-t-on ajouté en signalant que le démantèlement de ce réseau criminel est venu suite à des renseignements faisant état d'une imminente introduction de drogue à Béchar, les enquêtes et investigations policières, sous supervision de la justice, ont permis l'identification et l'arrestation de ses membres. Les mis en cause seront présentés incessamment devant le procureur de la République près le tribunal de Béchar pour exportation et importation de drogues, possession et trafic de drogue en utilisant un moyen de transport dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

R. N.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES VERS LA MOURITANIE

Forte hausse au 3^e trimestre 2020

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont connu une forte augmentation durant le 3^e trimestre 2020, après de substantiels replis au cours des deux premiers trimestres de l'année.

PAR RIAH EL HADI

D'après les récentes statistiques publiées par la direction générale des Douanes mauritaniennes, les exportations algériennes ont atteint au cours du 3^e trimestre le montant de 8.772.696 dollars, plaçant l'Algérie au rang de 2^e fournisseur africain de la Mauritanie.

Les exportations algériennes vers ce partenaire sont passées de 1.229.530 dollars durant le premier trimestre 2020 à 6.456.931 dollars durant le deuxième trimestre de la même année.

Par ailleurs, et d'après la même source, les importations de l'Algérie de ce pays au cours de la même période sont insignifiantes (25.000 dollars).

Les relations commerciales entre les deux pays ont connu un grand bond en avant de 2016 à 2019, pour atteindre 53 millions de dollars, une performance pour l'Algérie. Avant cette embellie, elles n'excédaient pas 1 million de dollars.



En attendant la construction de la route Tindouf-Zouerate qui boostera substantiellement les échanges entre les deux pays voisins, le poste frontalier Chahid-Mustapha-Benboulaïd constitue déjà un très important point de passage des produits algériens vers la Mauritanie, voire vers le Sénégal, malgré l'état actuel de la route non bitumée.

En plus, la pandémie de la Covid 19 a provoqué un ralentissement dans le transport par voie terrestre de produits algériens. Aucun camion du groupe Logitrans n'a traversé la frontière algéro-mauritanienne depuis mars 2020.

Il y a encore un autre facteur favorisant que fournit la base logistique à Tindouf. Son entrée en service constituera également un point d'appui décisif aux exportations algériennes vers la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Le recours aux transports par avion-cargo d'Air Algérie a connu un net accroissement durant l'année 2020. Pas moins de 12 vols ont transporté, au profit d'importateurs mauritaniens, des produits agricoles algériens (dattes, tomates, œufs..).

R. E.

ÉQUILIBRES FINANCIERS DU TRÉSOR PUBLIC

Baisse des réserves du Fonds de régulation des recettes

L'exercice 2018 a enregistré une forte pression sur les équilibres financiers du Trésor public mais aussi une baisse des réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR) du fait de la chute des cours du brut sur les marchés mondiaux, a indiqué Fayçal Tadinet, directeur général du Trésor public. Auditionné, mardi, par la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une audience consacrée au débat de la loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2018, M. Tadinet a expliqué que "l'état du solde global du Trésor pour l'exercice 2018 a enregistré la mise en œuvre des opérations de recettes et de dépenses avec un solde global débiteur de 1.833 milliards DA, soit 9,05 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui signifie une augmentation du déficit d'une valeur de 243 milliards DA par rapport à 2017". Le Trésor a accusé un déficit de 1.590 milliards DA, soit 8,56 % du PIB.

En revanche, les dépenses budgétaires ont enregistré une hausse de 449 milliards DA en 2018, par rapport à 2017, tandis que les interventions financières du Trésor ont enregistré un solde débiteur estimé à 517 milliards DA en 2018, contre un solde débiteur s'élevant à 390 milliards DA en 2017. Par ailleurs, les recettes budgétaires n'ont pas augmenté avec le même niveau, atteignant 341 milliards DA, alors qu'en matière d'exécution des dépenses à la fin décembre 2018, les dépenses budgétaires

ont enregistré un montant de 7.732 milliards DA contre 7.282 milliards DA en 2017, avec une augmentation des dépenses d'équipement s'élevant à 2.918 milliards DA, contre 2.605 milliards DA en 2017.

Les dépenses en capital (Capex) sont passées de 63 milliards DA en 2017 à 528 milliards DA en 2018 en raison du versement de 500 milliards DA pour financer le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR). Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ont enregistré une nette hausse de 136 milliards DA, la grande partie constituant la prise en charge des charges relatives à la réduction du taux d'intérêt pour les banques et les institutions financières, de 192 milliards DA en 2018 contre 59 milliards de DA 2017.

Durant la même année, les comptes d'affectation spéciale des crédits et des facilitations affichent un solde de 517 milliards DA contre 390 milliards DA en 2017. Le Trésor a accordé des crédits d'une valeur de 533 milliards DA, dont 61 milliards DA au titre des licences de la Pharmacie centrale, 102 milliards DA pour la réalisation de l'autoroute Est-Ouest et 320 milliards DA pour la financement des projets AADL via le Fonds national d'investissement (FNI).

Les recettes budgétaires en 2018 ont atteint 6.389 milliards DA, soit une hausse de 341 milliards DA par rapport à 2017 (6.047 milliards DA), due à

l'augmentation des recettes fiscales de 81 milliards DA et des recettes de la fiscalité pétrolière de 2.349 milliards DA, contre 2.126 milliards DA en 2017 soit une hausse de 222 milliards DA.

La hausse enregistrée en 2018 est due à l'augmentation des prix du pétrole, la moyenne du prix annuel étant de 71 USD/baril contre 53 USD/baril en 2017. La loi de finances 2018 avait prévu le prix référentiel du baril de pétrole à 50 USD.

Ces hausses s'expliquent par l'augmentation des recettes exceptionnelles de 119 milliards DA par rapport à 2017 grâce aux bénéfices de la banque d'Algérie payés au Trésor, estimés à 1.000 milliards DA en 2018 contre 919 milliards DA en 2017, ainsi que les bénéfices de Sonatrach au profit du Trésor public passant de 50 milliards DA en 2017 à 100 milliards DA en 2018.

Concernant le financement du déficit du Trésor en 2018, il a été procédé à partir des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à la déduction de 131,9 milliards DA et au recours à l'endettement public de 2.495 milliards DA.

L'endettement public a atteint un total de 7.697 milliards DA au 31 décembre 2018, soit 38 % du PIB de l'année en question (7.558 milliards DA au titre de la dette intérieure et 139 milliards DA au titre de la dette extérieure).

R. N.

COVID-19 ET DÉGRINGOLADE DU DINAR

Une double peine pour les Algériens

Les Algériens sont pris entre deux feux. La crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a paralysé l'économie nationale, et la dégringolade du dinar face aux principales devises qui affaiblit davantage leur pouvoir d'achat.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les prévisions qui annonçaient le cours de la monnaie nationale à 1 euro pour 160 dinars avant la fin de l'année se sont confirmées plus tôt que prévu. La monnaie européenne a dépassé ce cap mardi 15 décembre, s'échangeant à 160,41 dinars l'unité sur le marché interbancaire. Le dinar algérien a perdu près de 20 % de sa valeur depuis janvier dernier et, au vu des indicateurs actuels de l'économie nationale, la dégringolade devrait se poursuivre dans les mois à venir.

Sur le marché parallèle, ce n'est pas encore la flambée à cause de la fermeture des frontières et la suspension des liaisons aériennes, mais les cours de l'euro, du dollar et des principales devises se maintiennent à des niveaux élevés, en tout cas au moins aux mêmes niveaux d'avant la crise sanitaire. L'euro est échangé pour 210-220 dinars et le dollar US à 173,5 dinars.

L'État veut combler une partie du déficit budgétaire

La dévaluation de la monnaie permet au gouvernement de mieux faire face aux dépenses internes avec une utilisation optimale des recettes pétrolières notamment dans les dépenses de fonctionnement, de réduire l'écart entre les cours officiel et parallèle de devises et de combler une partie du colossal déficit budgétaire. Le projet de loi de finances 2021 affiche des déficits des comptes publics d'un niveau sans précédent dans l'histoire de l'Algérie.



Le premier concerne le déficit budgétaire au sens strict qui est estimé à près de 2780 milliards de dinars, soit un peu moins de 14 % du PIB, contre 2380 milliards de dinars prévus pour la clôture de l'exercice 2020. Le second mesure le "solde global du Trésor" qui sera négatif à hauteur de près de 3.614 milliards de dinars, soit 17,6 % du PIB national.

Mais il est aussi connu en économie que la flambée des prix, notamment des produits finis ou des intrants importés, est une conséquence inévitable de la dévaluation. Dans le projet de loi de finances 2021, il est prévu un taux d'inflation de 4,5 %, mais ce taux paraît trop optimiste devant la dégringolade continue de la monnaie nationale. De nombreux produits ont vu leur prix augmenter ces derniers mois et une hausse plus importante et généralisée n'est pas à exclure. Surtout que les experts jugent la dévaluation du dinar très en deçà de ce qu'elle doit être.

"La valeur du dinar par rapport aux principales devises que sont le dollar et l'euro, reste surévaluée, ce qui accentue le déficit de la balance commerciale, qui reste aussi une autre source d'inquiétude. La dépréciation constatée de la monnaie nationale ces dernières semaines reste encore insuffisante

par rapport au niveau espéré qui puisse apporter un tant soit peu une amélioration du déficit courant extérieur", déclarait fin octobre à TSA l'économiste Brahim Guendouzi, professeur à l'université de Tizi-Ouzou.

Un discours fataliste

Une baisse plus conséquente de la monnaie nationale est donc très probable, son corollaire aussi, soit une forte inflation. Cela ne pouvait pas plus mal tomber pour de larges franges de la population, déjà fortement éprouvées par les retombées de la crise sanitaire.

Des centaines de milliers d'emplois ont été perdus, de nombreuses unités forcées à l'arrêt et de nombreuses activités suspendues dans le cadre des mesures prises pour faire face à la propagation de la pandémie. Une hausse des prix à la consommation n'est assurément pas une bonne nouvelle dans une telle conjoncture. Mais le gouvernement a-t-il le choix ? Les officiels commencent même à développer un discours fataliste face à la crise, entamée avec la chute des prix du pétrole fin 2014, début 2015 et aggravée par la pandémie de Covid.

"On ne peut pas avoir un dinar fort sans

une économie forte", reconnaît le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, devant les députés qui s'interrogeaient sur cette baisse continue du dinar.

Le ministre a laissé entendre que le dinar se relèvera lorsque "à partir du mois de janvier, sera concrétisé le programme de relance économique notamment à travers d'importants projets structurants".

Le Premier ministre, lui, n'y est pas allé par trente-six chemins pour laisser entendre que sans un pétrole cher, le gouvernement est désarmé. "Quant aux autres questions techniques et celles liées à la gestion, nous nous attelons à leur résolution progressivement à la faveur de la consécration de la stabilité et l'augmentation des prix du pétrole", a-t-il déclaré samedi dernier alors qu'il appelait au renforcement du front interne face aux menaces externes.

Il est vrai que l'Algérie n'a rien fait pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures par la refonte de son économie en vue de la diversifier. Une réforme qui pouvait être menée, sans trop de retombées sociales, dans l'aisance des années de l'opulence financière.

R. E.

COUR D'ALGER

Le procès en appel des frères Kouninef reporté

Le procès en appel des frères Kouninef a été, une nouvelle fois, reporté par la cour d'Alger au 23 décembre prochain. Impliqués dans des affaires de corruption, le report de l'appel a été décidé suite à la contamination de certains avocats par le nouveau coronavirus.

Le procès en appel des frères Kouninef avait déjà été reporté par la cour d'Alger au 2 décembre avant d'être reporté encore au 16 du mois courant. Les frères Kouninef sont poursuivis pour corruption.

Les frères Kouninef sont poursuivis pour corruption. La demande de report a été, alors, introduite à la demande de la défense.

Le Tribunal de Sidi-M'hamed, rappellons-le, avait condamné les accusés en septembre dernier à des peines de prison ferme allant de 12 à 20 ans avec confiscation de leurs biens.

Réda Kouninef a été condamné à une peine de 16 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA, son frère Tarek à 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars et Abdelkader à 12 ans de prison ferme.

Le tribunal avait, par ailleurs, condamné leur sœur Souad Kouninef à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle.

Les personnes morales ont été condamnées, pour leur part, à une amende de 32 millions de dinars. Les autres accusés impliqués dans l'affaire, dont d'anciens fonctionnaires de plusieurs ministères et organismes, ont été quant à eux, condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme.

R. N.

CRISE SANITAIRE

Le patronat appelle à un sauvetage en urgence des entreprises

PAR RANIA NAILI

La plus importante organisation patronale, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), appelle à l'adoption en urgence d'un plan de sauvetage des entreprises du pays impactées par la crise sanitaire liée à la Covid-19, a indiqué un communiqué de la CAPC.

"La CAPC appelle à l'adoption d'un plan de sauvetage urgent pour permettre aux entreprises de poursuivre leur activité économique d'une part et le maintien de ses emplois d'autre part", souligne le président de l'organisation, M. Agli, estimant que "les mesures conjoncturelles s'avèrent aujourd'hui insuffisantes".

Selon M. Agli, "il ne peut y avoir de relance durable de l'économie nationale sans des entreprises fortes, de même que l'on ne peut envisager une relance de notre appareil de production sans des réformes structurelles (administratives, fiscales, bancaires) et une stratégie de relance économique à moyen et long termes". Celle-

ci, explique-t-il, devra "consacrer le principe de la protection et la promotion de la production nationale et un environnement économique sain".

"2021 doit être l'année de la relance de l'économie"

"L'année 2021 doit être celle de la relance de notre économie et à la convergence de l'ensemble des énergies de notre nation", affirme le président de la CAPC.

Par ailleurs, M. Agli a rappelé qu'après une année 2019 "marquée par une crise politique, le secteur de l'industrie nationale traverse une autre conjoncture des plus difficiles à cause de la pandémie de la Covid-19 et ses effets inquiétants pour l'entreprise économique".

"La CAPC et ses adhérents expriment, à nouveau, leur profonde préoccupation quant à la situation des entreprises économiques", fait observer M. Agli, notant "l'effondrement de pans entiers de notre industrie, tels que l'hôtellerie, le BTPH et les services avec des pertes d'emplois qui

se chiffrent en milliers".

D'autre part, le président de la CAPC a assuré que son organisation patronale "salue la volonté politique des pouvoirs publics à soutenir les entreprises nationales à faire face à la crise inédite qu'elles traversent". La CAPC soutient, également, les mesures fiscales et parafiscales décidées dans la concertation dans ce sens. "Nous y adhérons pleinement et exprimons notre entière solidarité à la démarche du gouvernement", a indiqué M. Agli, regrettant, néanmoins, "les retards pris dans l'application de ces mesures qui ont exacerbé la fragilisation inquiétante de nos entreprises dont certaines n'arrivent même plus à payer leurs salariés".

"Nous sommes convaincus que notre pays sortira vainqueur de la crise grâce à la mobilisation, la solidarité et la communion de toutes ces énergies autour de notre patrie", conclut M. Agli.

R. N.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya de Batna
Direction De La Jeunesse Et Des Sports
NIF : 0972 0501 90906 20

Mise en demeure N° 02

Avant la résiliation de la convention aux tors élusives de l'entreprise

Objet de la mise en demeure : Non respect des obligations contractuelles par l'entreprise de réalisation.

- Suite au procès verbal de carence sur chantier du 11/10/2020 ou il a été demandé à l'entreprise de réalisation de reprendre les travaux du béton bitumineux utilisé dans la réalisation du parking ainsi que les travaux de réalisation de l'éclairage extérieur dans un délai de huit (08) jours.
- Suite à l'envoi du 18/10/2020 émanant du bureau d'étude chargé du projet au sujet des résultats des rapports des carottages du béton bitumineux utilisé dans la réalisation du parking (les résultats du procès verbal d'essai de laboratoire SARL PREST LAB Batna et les résultats du rapport de carottage BB0/14 du laboratoire Kourbane CTRC Batna) informant le maître de l'ouvrage de la qualité inacceptable des travaux réalisés.
- Suite au procès verbal de constat en date du 19/10/2020 émanant du bureau d'étude chargé du projet signalant que l'entreprise n'a pas entamer la levée des réserves du procès verbal de carence sur chantier du 11/10/2020.
- Suite au procès verbal de réunion du 04/11/2020 tenue au siège de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya ou il a été demandé à l'entreprise de corriger les vices de construction et de lever les réserves dans un délai qui ne dépasse pas les huit jours.
- Suite au procès verbal en date du 19/11/2020 émanant du bureau d'étude chargé du projet signalant aucune suite n'a été donnée par l'entreprise aux instructions citées sur le procès verbal du 04/11/2020.
- Suite à la mise en demeure N°01 parus à partir du 03/12/2020 aux quotidiens nationaux, au BOMOP et adressée à l'entreprise de réalisation pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour corriger les travaux réalisés.

L'entreprise Aouadj Hamza sis au Lotissement Bouarif lot N°63 Parc à fourrage - Batna, titulaire de la convention N° 01/2020 N°320/C.F du 03/08/2020. Opération : Etude, Suivi, Réalisation et équipement d'une piscine de proximité à Bitam, lot : Aménagement extérieur est mis en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour corriger les travaux réalisés dans un délai de (10) Dix jours à compter de la première parution de cette mise en demeure N°02 avant la résiliation de la convention aux tors élusives de l'entreprise dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Faute par l'entreprise de satisfaire aux prescriptions ci-dessus la procédure de résiliation prévue dans la convention sera engagée aux tors exclusifs de l'entreprise avec application des réglementations en vigueur prévus au CCAG du 21/11/1964, conformément au Décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4154 - Jeudi 17 décembre 2020 - Anep 2025 004 576

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MILA
DAIRA DE CHELGHOUIM LAID
COMMUNE D'OUED ATHMANIA
BUREAU DES MARCHES
N° : 4154/2020/

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES POUR (3)EME FOIX APRES L'ANNULATION DES PROCEDURES

Le président de l'assemblée populaire communale de oued Athmania, lance un avis d'appel d'offre NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour (3) Emme Foix après l'annulation du projet: *** REALISATION D UN RESERVOIR D'EAU 500 M³ A BOUMALEK ***

Les entreprises spécialisées dans le domaine 'HYDRAULIQUE' 03^{ème} degré et plus activité principale ou secondaire peuvent retirer le cahier de charge, auprès du bureau du marché de l'APC de oued Athmania à partir de la première parution du présent avis aux journaux quotidiens contre un paiement d'un montant de 4.000,00 DA. Les offres doivent être accompagnées de pièces suivantes :

L'offre de candidature :

- 1 / Déclaration de candidature remplie et index.
- 2 / Déclaration d'intégrité remplie de passé et scellé.
- 3 / Copies des documents relatifs aux autorisations permettant à des personnes de lier l'institution
- 4 / copie du registre du commerce portant le code d'activité.
- 5 / copie du numéro d'enregistrement fiscal + copie du tarif statistique
- 6 / Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique troisième degré (03), ou plus activité principale ou secondaire
- 7 / Une copie du casier judiciaire n° 03 du contractant ou du passeur est valable 30 mois.
- 8 / Une copie de l'extracteur de taxe est filtrée ou planifiée pour 30 mois
- 9 / Une copie des documents semi-fiscaux: CACOBATPH- CNAS- CASNOS - en cours de validité.
- 10 / Une copie de la liste des moyens matériels (pour l'année en cours) et de la liste des moyens humains (documents installés).
- 11 / Une copie des références professionnelles (documents installés).
- 12 / copie de la loi fondamentale pour les entreprises
- 13 / Une copie de l'attestation légale des comptes sociaux des entreprises
- 14 / Plan de travail
- 15 / Résultats financiers des trois dernières années

L'offre technique doit comporter

- 1- Déclaration à souscrire remplie signée et paraphée.
- 2- Cahier de charge notifié et paraphé par le soumissionnaire écrit à la dernière page "lu et accepté"
- 3- mémoire technique justificatif

L'offre financière :

- 1- lettre de soumission remplie signée et paraphée.
- 2- Devis quantitatif et estimatif rempli signé et paraphé.
- 3- Bordereau des prix unitaires rempli signé et paraphé.

L'offre doit comprendre: un dossier d'appel d'offres, une présentation technique et une présentation financière, dans des enveloppes séparées et scellées, chacune portant le nom de l'institution, la référence et l'objet de la demande. 'Ou offre technique' et ces enveloppes sont placés dans une autre circonstance fermée et ambiguë et porte les mots 'n'est pas ouvert que par le Comité pour l'ouverture des enveloppes et l'évaluation des offres' Demande de propositions n° : Titre du projet

- La durée de préparation des propositions est fixée à DIX (10) jours à compter de la 1ère parution au journaux nationaux
- Ouverture des enveloppes en séance publique le dernier jour du dépôt des offres le à 14:00 Soirée
- Les contractants sont invités à assister à la séance d'ouverture des enveloppes dans la municipalité concernée le jour même de la date limite de soumission des offres à 13 heures.
- Les contractants sont liés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de soumission des offres.
- Si le dernier jour de préparation des offres est un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 4154 - Jeudi 17 décembre 2020 - Anep 2025 004 577

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE O.P.G.I. DE MEDEA

N° : 4154/DG/2020

N° d'Identification Fiscale : 000826034303350

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 4154/2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA dont le siège social est au Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - MEDEA lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux conformément au détail ci-dessous précisant le projet et les conditions d'éligibilité des soumissionnaires pour participer à l'avis d'appel d'offres:

Projet et Programme	Condition d'éligibilité		
	Classification Professionnelle	Capacité Financière	Référence Professionnelle exigée
Réalisation d'un (01) lycée type 1000 en (03) trois lots séparés au niveau du site des 2400 logements publics locatifs à Medea, commune de Medea, wilaya de Medea (programme 2018). Lot 01 : Blocs pédagogiques, administration, auditorium, Blocs Sanitaires, et Locaux Techniques. Lot 02 : Salle de Sport. Lot 03 : Bloc logements	catégorie Quatre (04) ou plus, dont l'activité principale bâtiment valable pour tous les lots.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années (2017-2018-2019) : ✓ supérieur ou égale à 80 000 000,00 DA pour le LOT 01 (Blocs pédagogiques, administration, auditorium, Blocs Sanitaires, et Locaux Techniques). ✓ supérieur ou égale à 20 000 000,00 DA pour le LOT 02 Salle de Sport. ✓ supérieur ou égale à 10 000 000,00 DA pour le LOT 03 Bloc logements 	<p>Conditions d'éligibilité : valable pour tous les lots.</p> <p>Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités pour chaque lot répondent aux critères sous cités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référence professionnelle ayant réalisé au minimum un projet de catégorie « C » ou deux projets de catégorie « B » ou plus durant les dix (10) dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signées par l'ordonnateur. • Moyen humain : Ingénieur ou master ou équivalent dans le domaine du bâtiment ou architecte, justifiant d'une expérience de 03 ans ou plus. • Moyen matériel : L'entreprise doit justifier de Trois (03) moyens matériels, parmi les moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Un Engin de terrassement - Moyens de production de béton d'une capacité minimale 10 m³/h - Une Grue fixe ou mobile - Un Camion de 5 Tonnes ou plus

NB/ Conformément aux articles 05, 53, et 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le soumissionnaire ne pourrait se prévaloir d'un quelconque monopole et les moyens humains et matériels faisant objet de critère de l'éligibilité et de l'évaluation distincts pour chaque lot.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa. Adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb -MEDEA, Bureau n°01 RDC, de contre paiement des frais d'un montant de 2500.00 DA non remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière avec l'ensemble des documents exigés dans l'article 11 du cahier des charges et doivent être présentés dans (03) trois enveloppes distinctes :

- 1- Une enveloppe contenant "dossier de candidature" avec l'ensemble des documents exigés dans l'article 11 du cahier des charges.
- 2- Une enveloppe contenant "l'offre technique" contient un mémoire technique justificatif, la déclaration à souscrire et le cahier des charges portent à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepte".
- 3- Une enveloppe contenant "l'offre financière" comprenant la lettre de soumission, B.P.U et D.Q.U.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MEDEA

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 4154/2020
Portant : La réalisation d'un (01) lycée type 1000 en (03) trois lots séparés au niveau du site des 2400 logements publics locatifs à medea, commune de medea, wilaya de medea, (programme 2018).
Lot n° :

- La durée de préparation des offres est fixée à 21^{ème} jour, à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, c'est la durée entre la 1^{ère} parution dans les quotidiens nationaux et la date de dépôt des offres, le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres égale à la durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un jours (21 jours), augmentée de 03 mois.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 h00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Midi Libre n° 4154 - Jeudi 17 décembre 2020 - Anep 2016 020 853

MIDI

CULTURE

Arts visuels : Mohamed Chafa Ouzzani expose à Dar-Abdellatif à Alger

Débat académique autour des problématiques de la formation dans le 4^e art

Des académiciens ont débattu, dimanche, des problématiques de la formation théâtrale, au 2^e jour du colloque sur le théâtre algérien abrité par le Théâtre national algérien.

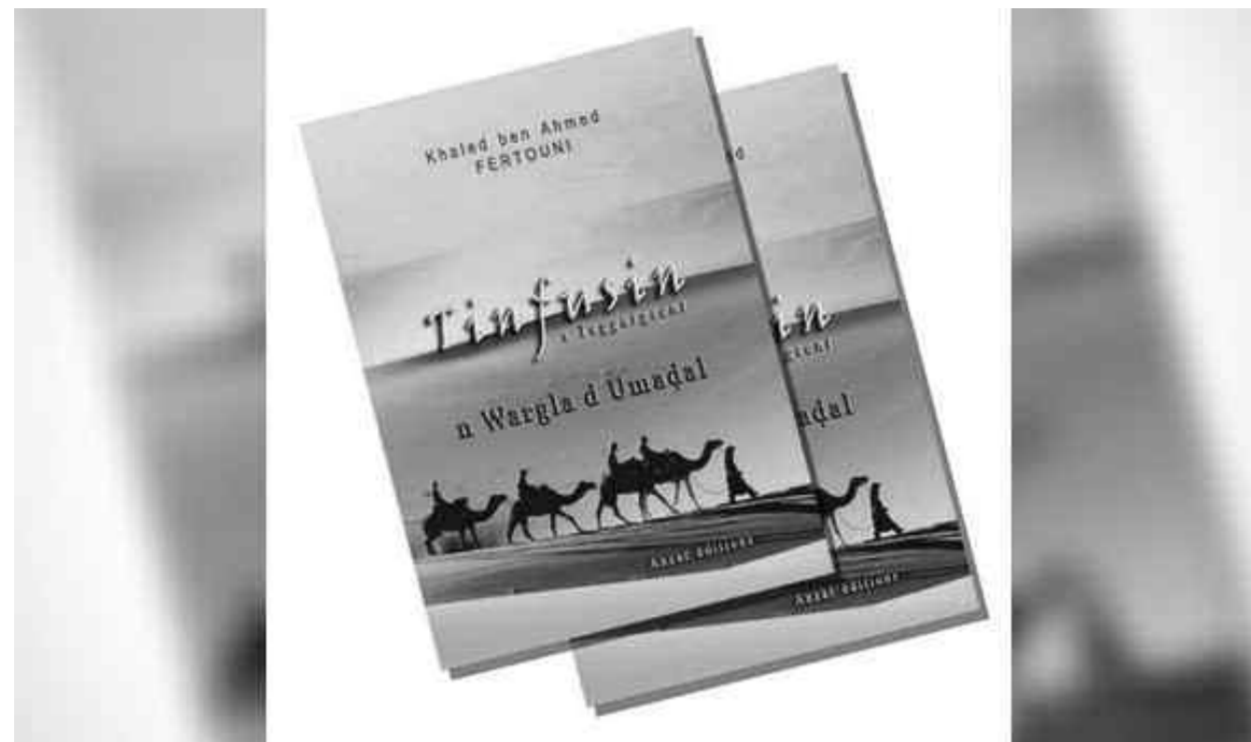


**"Tinfoussine",
Un recueil en variante amazighe
locale enrichit la scène culturelle**

"Tinfoussine", Un recueil en variante amazighe locale enrichit la scène culturelle

Le recueil "Tinfoussine S'Tagherhrant", de contes d'Ouargla et du monde, édité en variante amazighe ouarglie, est une œuvre littéraire qui est venue enrichir la scène culturelle amazighe en Algérie.

Publié par l'auteur Khaled Benahmed Fertouni, à la maison d'édition "Anzar" (Arc en ciel en tamazight), cette nouvelle édition comprend une panoplie de contes pour enfants puisés du patrimoine populaire local et de littérature universelle, dont celle des frères Allemand Grimm, traduits vers la variante Ouarglie-Zénète (Tagherhrant), avec une substitution des dénominations, personnages et lieux, pour rapprocher les faits du petit lecteur et les adapter à l'environnement culturel Ouargli, a expliqué à l'APS Khaled Benahmed Fertouni (psychologue de formation). "Passionné de lecture depuis l'enfance, l'idée m'est venue de contribuer, armé de la richesse littéraire et linguistique amazighe, à promouvoir la lecture en milieu des jeunes pour redonner



sa place au livre en papier, dans un contexte où la scène culturelle est dominée par les nouvelles technologies", a-t-il confié. Et de poursuivre : "Cette expérience s'est forgée à partir du patrimoine populaire transmis par le conteur Ouargli des années 40, Tahina, du Ksar d'Ouargla, que ma grand-mère m'a transmis, relatant des contes charmants aussi bien les petits que les adultes".

Ces récits littéraires, en majorité allégoriques, ont une portée morale, socio-pédagogique et culturelle visant à développer les capacités cognitives du petit lecteur pour l'imprégner de modèles de littérature locale et universelle, a ajouté l'auteur. Cette publication de 140 pages est scindée en quatre chapitres, dont le premier afférent aux contes populaires ouarglis, le deuxième à des contes de litté-

ture universelle des frères Grimm, alors que le 3^e chapitre est dédié aux histoires du personnage populaire connu sous le sobriquet de "Djeha" et le dernier regroupe un ensemble de contes animaliers (fables). Ce recueil est la seconde publication de Khaled Benahmed Fertouni après l'édition, en 2017, d'un dictionnaire arabe-amazighe *Iwalen S'Tagherhrant*.

Organisation de la 3^e édition du Festival international du couscous du 21 au 24 décembre

La troisième édition du Festival international du Couscous se tiendra du 21 au 24 décembre, avec la participation de chefs cuisiniers algériens et étrangers, a indiqué l'entreprise de production "Chahra Prod", organisatrice de l'événement.

Cette manifestation consacrée à la préparation culinaire ancestrale du couscous, un des plats les plus populaires et connus d'Algérie et du Maghreb, sera diffusée sur différentes chaînes de télévision algérienne et sur les sites des réseaux sociaux, et ce dans le cadre de la prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus, a déclaré à l'APS la commissaire du festival, Aiouaz Chahrazad.

Les organisateurs ont programmé un concours international du



meilleur plat de couscous, avec la participation de huit concurrents issus de la Tunisie, du Maroc, de la Palestine, du Liban, de la Syrie, de l'Irak, de la Jordanie et du Mexique, en plus de l'Algérie. Ils ont également programmé un

autre concours pour le meilleur plat de couscous pour les amateurs venus de nombreuses wilayas et un autre dédié aux talents du domaine de la gastronomie et à d'anciens participants de festivals internationaux.

Mounir Behadi nouveau directeur général de la Bibliothèque nationale

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a installé dimanche Mounir Behadi dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Bibliothèque nationale.

Universitaire et professeur dans le domaine des sciences sociales, Mounir Behadi a présidé le Conseil scientifique de la faculté des sciences sociales. Il est également auteur de trois ouvrages académiques et de thèses universitaires sur l'histoire, la philosophie et la recherche scientifique.

Lors de la cérémonie d'installation, la ministre de la Culture et des Arts a annoncé une "nouvelle réforme de la Bibliothèque nationale, appuyée par une enveloppe financière importante", afin que cet établissement regagne son rang, précise le communiqué.

Batna : le plasticien Azzedine Maïrif expose en aquarelle

Le plasticien Azzedine Maïrif révèle dans l'exposition ouverte dimanche à la salle des expositions "Batna Lumières" de la ville de Batna une longue passion pour l'aquarelle.

A l'exception de trois toiles exécutées à la technique de peinture à l'huile, 21 œuvres en aquarelle sont présentées au public par l'artiste qui a confié à l'APS sa préférence pour l'aquarelle "au potentiel esthétique immense qui ouvre au plasticien de vastes horizons lorsqu'il manipule avec amour et délicatesse ces couleurs".

Diplômé de l'École des beaux-arts de Constantine en 1995, Azzedine accorde peu de cas aux détails dans ses œuvres à l'instar de "Constantine", "Racines" et "Maternité", préférant les traits principaux et vues d'ensemble.

Né en 1972 à Chemora dans la wilaya de Batna, l'artiste enseignant de son état du secteur de la formation professionnelle fait face comme beaucoup d'artistes au problème de commercialisation de ses œuvres.

Intitulée "couleurs et lumières", l'exposition qui se tient pour deux semaines a attiré, dès son ouverture de nombreux visiteurs. La salle des expositions "Batna Lumières" fraîchement ouverte a accueilli une série d'expositions de plasticiens dont la première fut celle organisée à la mi-octobre par le doyen des plasticiens batnéens, Hocine Houara.



TNA : débat académique autour des problématiques de la formation dans le 4^e art

Des académiciens ont débattu, dimanche, des problématiques de la formation théâtrale, au deuxième jour du colloque sur le théâtre algérien abrité par le Théâtre national algérien (TNA).

Dans son intervention à l'occasion, Brahim Naouel, professeur de la critique dramatique à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), a mis en avant la formation assurée par l'Institut "en dépit des difficultés", citant en particulier le rôle du défunt Mustapha Kateb dans ce domaine. Il a plaidé, dans ce sens, pour "une école de formation algérienne à dimensions philosophiques et anthropologiques locales". Brahim Naouel a déploré "le peu d'intérêt accordé par le ministère de la Culture et des arts au volet de la formation théâtrale et l'absence de stratégies et de programmes d'enseignement du théâtre". S'exprimant sur la formation académique dans le domaine du théâtre, l'écrivain critique et profes-



seur d'art à l'université de Sidi-Bel-Abbès, Idris Karoua a souligné "l'importance des connaissances théoriques" pour les comédiens avant de passer à la pratique. Il a préconisé, en outre, d'accorder un plus grand intérêt à "la recherche scientifique dans le domaine des arts, considéré comme étant un domaine «non productif». Pour sa part, le professeur de la critique dramatique et

l'Université de Saïda, Mebarki Boualam a mis en avant l'expérience du département des arts de ladite université dans la formation théâtrale. Le colloque sur le théâtre algérien, placé sous le thème "Trait d'union, critique de l'expérience théâtrale algérienne", est organisé par le TNA sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec

l'Institut arabe de théâtre de Sharjah (Emirats arabes unis), avec la participation de dramaturges, de chercheurs, d'universitaires et de critiques. Pour la journée de lundi, les organisateurs ont prévu de consacrer les travaux au mouvement de la critique dramatique, au théâtre de l'enfant en sus de l'impact des législations, des institutions et des festivals sur le théâtre algérien.

Oran : numérisation début 2021 de la gestion du théâtre régional Abdelkader Alloula

L'opération de numérisation de la gestion du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, lancée après l'arrêt de l'activité culturelle en raison de la pandémie du coronavirus, devra s'achever début 2021, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel.

La numérisation de la gestion du théâtre régional d'Oran et sa modernisation connaît un taux d'avancement de plus de 60% et sera ainsi achevée début 2021, a indiqué Mourad Senouci à l'APS. L'opération a concerné trois services, à savoir les services de comptabilité, des documents et de la programmation et sera élargie aux services des moyens généraux et du personnel.

La salle du théâtre d'une capacité de 500 places a également fait l'objet de numérisation, ce qui permettra au public de choisir le siège souhaité à travers une application, selon Mourad Senouci,



qui a ajouté que le ticket électronique sera également adopté. "Le théâtre est prêt pour proposer les réservations à distance pour voir des spectacles lors de la reprise des activités culturelles", a-t-il déclaré.

Cette opération entre dans le cadre des orientations du théâtre régional concernant la moderni-

sation et l'utilisation des technologies modernes, selon le même responsable qui a encore souligné "nous avons saisi l'occasion de l'arrêt des activités avec le public en raison de la pandémie du Covid-19, pour numériser l'administration du théâtre. Une opération qui sera prête vers la fin janvier 2021 pour une meilleure

qualité des prestations. Le théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran a également profité de cette situation sanitaire pour créer deux ateliers pour la formation d'artistes de cet établissement en histoire du théâtre mondial et algérien, ainsi que l'apprentissage de la langue anglaise, selon le même responsable.

Dans ce cadre, le théâtre régional a entrepris la préparation, avec l'aide de spécialistes, d'un guide spécial des procédures administratives et des ressources humaines, qui sera prêt vers la mi-février prochain, ainsi que le lancement d'une opération de diagnostic de la situation de l'édifice et faire des propositions nécessaires au ministère de la Culture et des Arts en cas de carences pour leur prise en charge.

Arts visuels : Mohamed Chafa Ouzzani expose à Dar-Abdellatif à Alger

L'artiste-peintre Mohamed Chafa Ouzzani expose depuis samedi 12 décembre 2020 plusieurs de ses œuvres à Dar-Abdellatif à Alger. L'exposition, qui durera jusqu'au 25 décembre 2020, est organisée par l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC).

Architecte de formation, Mohamed Chafa Ouzzani, 53 ans, se passionne pour le dessin dès son jeune âge en lisant de la BD. Encore étudiant, il organise une première exposition de ses toiles dans le grand hall de l'Institut d'architecture de l'université de Blida. L'artiste fait dans l'abstrait, le semi-abstrait, le semi-figuratif et le portrait. "Je suis passé par quatre périodes distinctes. La première, celle de ma période étudiante qui s'achève en 1990, m'a vu développer dans un premier temps une peinture figurative. Je travaillais sur des supports de ma fabrication. J'ai glissé au fur et à mesure vers une expression semi-figurative empreinte de mélancolie", raconte-t-il. "La seconde période couvre la décennie 1990-2000. J'y ai développé ma tendance semi-figurative avec plus de professionnalisme. (...) La décennie était sombre et incertaine. Le terrorisme battait la mesure. Mes œuvres de cette époque furent à l'image de la conjoncture, brumeuses et désabusées. La décennie d'après couvrant 2000 à 2010 fut une période prospère en matière de construction. J'ai donc



consacré une grande partie de mon temps à la production architecturale", a expliqué Mohamed Chafa Ouzzani dans une interview au site *Sud Horizons*.

"Une expression libérée"

"Mes dessins et mes croquis étaient souvent en relation avec l'architecture. Ce recul fut pour moi d'un grand bénéfice. À mon retour, l'abstrait s'est imposé à moi comme une bouée de sauvetage. J'en avais besoin. J'avais atteint un stade de mon parcours où j'avais besoin d'une expression libérée de toute contrainte, de toute entrave. La peinture abstraite m'apportait une bouffée d'oxygène", a-t-il ajouté. Mohamed Chafa Ouzzani dit que son travail artistique "trans-

cende l'espace et le temps, ne se fait pas selon le goût des autres". Dans son œuvre, l'abstraction et la figuration s'entremêlent, s'entrelacent, s'entrechoquent et se rapprochent pour suggérer une volonté délibérée d'aller vers une esthétique aux multiples manifestations. Ouzzani travaille sa toile comme un espace vierge. Divisions, ruptures, chevauchements ou assemblages sont travaillés dans un perpétuel souci d'harmonie et d'équilibre esthétique. Le résultat invoque souvent un travail de mémoire ou l'identité est omniprésente », souligne l'AARC dans sa présentation de l'exposition. Exposition reportée à deux reprises (en octobre et en novembre 2020) en raison de l'urgence sanitaire liée à la Covid 19.

"Souffle d'art"

L'artiste a participé à plusieurs expositions à Alger, Bastion 23, hôtel El-Djazair, galerie Asselah..., à Béjaïa, et à l'étranger, notamment en Tunisie, en Italie, en Turquie et en France. Il a dernièrement participé à l'exposition internationale "The bridge" organisée en ligne par la Faculté des beaux-arts et l'Académie nationale des arts de Kuala Lumpur en Malaisie. Des artistes d'une soixantaine de pays ont pris part à cette exposition d'art contemporain. En septembre 2020, Mohamed Chérif Ouzzani a participé à l'exposition collective "Souffle d'art" au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, organisée à la faveur du lancement de la rentrée culturelle en Algérie.

Décès de John Le Carré, maître britannique du roman d'espionnage

Le maître britannique du roman d'espionnage John Le Carré, qui a vendu plus de 60 millions de livres dans le monde, est décédé à l'âge de 89 ans d'une pneumonie. "C'est avec une grande tristesse que je dois annoncer que David Cornwell, connu dans le monde sous le nom de John Le Carré, est décédé après une courte maladie (non liée au Covid-19) en Cornouailles samedi soir, le 12 décembre 2020. Il avait 89 ans", a déclaré son agent, Jonny Geller, P-dg du groupe Curtis Brown, dans un communiqué publié sur le site internet de cette agence artistique basée à Londres.

L'écrivain laisse une femme et quatre fils. "C'est avec une grande tristesse que nous devons confirmer que David Cornwell - John le Carré - est décédé d'une pneumonie samedi soir après une courte bataille contre la maladie", a confirmé sa famille dans un message relayé par son agent.

John Le Carré a écrit 25 romans et un volume de mémoires, *The Pigeon Tunnel* (2016). Il a vendu au total plus de soixante millions de livres

dans le monde.

Parmi ses succès, plusieurs ont connu une adaptation sur grand écran ou pour la télévision, à l'image de *La Taupe* en 2011, avec l'acteur britannique Gary Oldman dans le rôle-titre. "Ses personnages étaient profonds et habilement construits... Jouer le rôle de George Smiley a été un des sommets de ma carrière. Nous sommes nombreux à beaucoup lui devoir", a déclaré l'acteur dans un communiqué.

Il s'était inspiré de sa carrière d'agent secret, ruinée par l'agent double britannique Kim Philby qui avait révélé sa couverture et celle de nombreux de ses compatriotes au KGB, le poussant à démissionner du MI6. "Nous avons perdu une grande figure de la littérature anglaise", a déclaré son agent, louant son "grand esprit, sa gentillesse, son humour et son intelligence".

Le roi du roman d'horreur, l'Américain Stephen King, a déploré sur Twitter la mort d'un "géant littéraire et esprit humanitaire".

L'écrivain et historien britannique Simon Sebag Montefiore s'est dit sur le même réseau social "bouleversé par la mort d'un titan de la littérature anglaise".

"Brillant et populaire"

John Le Carré était devenu célèbre dans le monde entier après la parution de son troisième roman, *L'Espion qui venait du froid* (1964), qu'il écrivit à 30 ans, "mangé par l'ennui" que ses activités de diplomate à l'ambassade britannique de Bonn en Allemagne lui procuraient. Le manuscrit avait été autorisé par les services secrets qui avaient conclu qu'il s'agissait d'une œuvre de "pure fiction du début à la fin", avait écrit John Le Carré en 2013 dans le quotidien *The Guardian*. Mais la presse avait eu une toute autre opinion, racontait-il, décidant que ce récit n'était "pas simplement authentique mais était une sorte de message révélateur venu de l'Autre Côté".

Le roman, vendu à plus de 20 millions d'exemplaires dans le monde,

raconte l'histoire d'Alec Leamas, un agent double britannique, passé en Allemagne de l'Est. Son adaptation au grand écran, avec Richard Burton dans le rôle titre, a marqué le début d'une longue collaboration avec le cinéma et la télévision.

Le romancier Robert Harris a décrit Le Carré comme "l'un de ces auteurs qui était non seulement un écrivain brillant mais qui a aussi pénétré la culture populaire - et c'est très rare. - *L'espion qui venait du froid* - est un chef-d'oeuvre", a déclaré M. Harris à la chaîne de télévision *SkyNews*. "C'est une histoire incroyablement captivante et très profonde, et elle a transformé l'écriture du roman d'espionnage. C'était un brillant portrait psychologique de l'espionnage, de la trahison et du déclin du pouvoir britannique", a-t-il ajouté.

Dans son dernier roman, paru en octobre 2019, l'europhile John Le Carré dressait un portrait sans concessions du Premier ministre Boris Johnson dépeint en "porc ignorant" et qualifiait le Brexit de "folie".

ORAN, PRODUCTION D'AGRUMES

Traitement anticipé contre la cératite

La prolifération de la cératite, appelée aussi - mouche des fruits - a poussé les producteurs d'agrumes à procéder à un traitement immédiat pour éviter des éventuelles pertes et réaliser une production qualitative et quantitative.

PAR BOUZIANE MEHDI

La station régionale de protection végétale de Misserghine a annoncé que les producteurs d'agrumes (oranges) de la wilaya d'Oran ont réussi à mettre un terme aux nuisances de l'insecte de la Méditerranée (cératite) qui menace les vergers, et cela grâce en général à un traitement anticipé.

Selon l'APS, la directrice de la station, Mme Bekri, a indiqué qu'ils sont parvenus à empêcher la prolifération de la cératite, appelée aussi "mouche des fruits", en "tirant la sonnette d'alarme sur ce parasite et en procédant à un traitement immédiat pour éviter des pertes et réaliser une production qualitative et quantitative", ajoutant qu'à chaque saison, la "cératite apparaît dans les champs d'orangers, mais les agriculteurs interviennent après que les fruits sont déjà infectés".

Cette saison, les cadres de la station ont "anticipé et sont intervenus avant la prolifération du parasite", a fait savoir la même responsable, souli-



gnant que "les tournées d'inspections à travers les champs d'agrumes d'Oran ne font part d'aucune perte due à cet insecte, qui a été maîtrisé avant même de commencer à nuire". Elle assurera de ce fait que "les oranges en vente sur les marchés sont saines". À la mi-septembre dernier, la station a lancé une alerte agricole, ce qui a permis aux agriculteurs de prendre les précautions nécessaires et faire le nécessaire.

La station a, après constat, informé les agriculteurs du traitement immédiat par l'utilisation de l'insecticide homologué, tout en organisant des actions de sensibilisation des producteurs et une émission sur les ondes de la Radio d'Oran, selon l'APS qui a fait savoir

qu'à titre préventif, la même station a présenté un programme d'intervention de traitement mécanique après la cueillette des oranges pour éliminer le cocon de ces mouche des fruits présent dans le sol.

Pour la récolte de cette saison, la direction des services agricoles de la wilaya d'Oran prévoit une production de 40.754 quintaux d'oranges de différentes variétés sur une superficie de 369 hectares dont 159 hectares réservés à la Clémentine contre 32.200 quintaux d'oranges sur une surface de 245 hectares lors de la saison de l'année précédente.

B. M.

OUARGLA, KHOBZ EL-MELLA

Une tradition culinaire des populations nomades

Les populations nomades dans la région frontalière d'El-Borma, 420 kilomètres au sud-est d'Ouargla, restent fortement attachés à leurs traditions ancestrales dans la préparation de "khobz el-mella", connu comme le pain typique du Sahara. "Khobz el-mella est une variété de galette traditionnelle, cuite dans le sable sous les braises appelées localement el-bougha", a expliqué un éleveur-camelin, rencontré par l'APS dans la localité d'El-Guelta. Préparé notamment par les hommes en plein air, ce pain traditionnel nécessite beaucoup d'effort pour son pétrissage à la main jusqu'à ce que la pâte soit homogène et parfaitement souple. Cette phase consiste à mélanger la semoule en ajoutant un peu de sel et de l'eau par petites doses jusqu'à obtenir une pâte molle et lisse. "Il faut abaisser la pâte avec la paume de la main et les bords avec les doigts pour obtenir une galette d'environ 2 centimètres d'épaisseur", explique Abdelkader.

La pâte est ensuite farcie, le plus souvent avec une sauce tomate épicée,

enrichie avec des légumes, dont l'oignon râpé ou coupé en petits morceaux. Certains préfèrent déguster "el-mella" sans farce.

Au moment où la galette repose, est allumé un feu sur le sable, et une fois bien pris, on écarte les braises et on creuse un trou au milieu pour y déposer la galette avant de la recouvrir de sable et de braises pour la faire cuire. Une fois cuit, le pain est retiré des cendres et rincé avec de l'eau pour enlever les résidus de sable et de cendres, et être ainsi prêt à être servi, notamment avec du malfouf (foie enrobé de graisse et grillé au feu de bois), du méchoui (viande bovine ou cameline) et l'incontournable thé à la menthe ou lait de chamelle.

La galette est également utilisée dans la préparation de la "fetfouta" ou la "taguella". Elle est émietlée dans un plat large et arrosée d'une sauce avec des légumes et des morceaux de viande. Ce plat emblématique des populations du Sahara est aussi leur nourriture de base. Plusieurs amateurs de tourisme saharien, approchés

par l'APS, ont mis l'accent sur l'importance de promouvoir le tourisme culinaire, considéré aujourd'hui comme un facteur valorisant les particularités naturelles, patrimoniales et culturelles des régions. La promotion de l'art culinaire de chaque région est classée au même titre que les autres prestations touristiques, notamment dans les zones sahariennes.

L'accompagnement des artisans, l'organisation d'activités culturelles, dont le festival annuel du dromadaire, ainsi que des sorties scolaires et des animations pédagogiques sont parmi les activités principales sur lesquelles a été fondée l'association culturelle El-Assala en 2016.

Il a été aussi mis en avant l'impératif d'encourager les efforts menés pour diversifier l'attractivité de l'offre touristique saharienne, en essayant de développer le tourisme de circuit, le tourisme culturel et historique, le tourisme scientifique et écologique et le tourisme de niche.

APS

BOUMERDES

Le taux d'occupation des lits de Covid-19 avoisine les 60 %

Le ministre de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, samedi 28 novembre à Boumerdes, que le taux d'occupation des lits destinés à la prise en charge des malades de la Covid-19 au niveau de cette wilaya, est de près de 60 %.

Le ministre, en visite d'inspection au niveau d'établissements hospitaliers de la wilaya, en compagnie du ministre de la Poste, des Télécommunications, Brahim Boumzar, pour s'enquérir de la prise en charge des malades, a rassuré quant à la "prise de toutes les mesures nécessaires pour faire face à la pandémie".

Benbouzid, qui a entamé sa visite à partir de l'hôpital de Bordj-Menaiel a annoncé une "augmentation du stock d'oxygène médical au niveau des hôpitaux de Bordj-Menaiel et Dellys, parallèlement au renforcement des moyens de dépistage du nouveau coronavirus, à travers la mise en service d'un 2^e PCR à l'hôpital de Thénia". Pour sa part, le ministre de la Poste, des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé, en marge de cette visite, que ses services assurent un accompagnement technique du secteur de la santé, à travers le "raccordement de la totalité des structures de santé et des hôpitaux à l'internet à haut débit".

ALGER

Dépassements au Centre commercial de Bab-Ezzouar

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger sont intervenus, vendredi 27 novembre en urgence, accompagnés des services de la sûreté de Dar el-Beïda, pour mettre fin à des dépassements au Centre commercial de Bab-Ezzouar où une violation des mesures préventives contre le coronavirus a été enregistrée.

Les services de la direction, en collaboration avec les services de sécurité et les services de la circonscription administrative de Dar el-Beïda, ont pris les mesures juridiques nécessaires à l'égard de cet espace commercial qui a organisé, vendredi 27 novembre, une vente promotionnelle, attirant des centaines de citoyens en l'absence du respect des mesures préventives contre le coronavirus. Ces agissements constituent une infraction au décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en solde, des ventes promotionnelles.

L'opérateur économique doit obtenir, selon les dispositions de ce décret, une autorisation préalable pour pouvoir procéder à ces opérations de vente, a rappelé la direction du commerce, relevant que l'octroi des autorisations liées à ce type de ventes est suspendu conformément aux dispositions du décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus.

APS

START-UP

Les premiers labels bientôt délivrés

La première vague de projets innovants, startups et incubateurs, bénéficiant d'une labellisation délivrée par une commission multisectorielle, est prévue vers la fin décembre-début janvier prochain, a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Oualid El-Mahdi Yacine.



A l'occasion de l'installation de la Commission de labellisation des startups, incubateurs et projets innovants, le ministre a estimé "le timing (du début de labellisation) est plutôt correct" puisqu'il coïncidera avec la mise en application de la loi de finance 2021 qui introduit "de nouvelles exonérations fiscales pour les startups". La labellisation permettra ainsi à la startup de bénéficier de ces exonérations.

Le ministre a annoncé que "cette commission se réunira périodiquement en moyenne deux fois par mois et permettra d'étudier les demandes qui seront réceptionnées exclusivement" sur le portail www.startup.dz qui a été également lancé mardi.

Le choix du tout-numérique dans les démarches administratives pour l'obtention du label est motivé, selon le ministre, par sa "détermination à en

finir avec la bureaucratie qui s'est enracinée dans nos administrations et qui est l'obstacle majeur qui a entravé l'aboutissement de centaines de projets".

L'"obtention du label "Startup" est conditionné par deux facteurs essentiels : l'innovation et la croissance non linéaire", explique Nouredine Ouaddah, cadre au ministère. Alors que l'octroi du label "Projet Innovant" dépendra essentiellement de "la croissance du projet et de son business plan", ajoute M. Ouaddah.

Enfin, le label "Incubateur" exige de "présenter des services tels que le coaching et la formation, une bonne qualification de l'équipe ainsi que des résultats probants quant à l'aboutissement des projets suivis",

enchaine Nouredine Ouaddah. Une fois le label obtenu dans un délai qui "n'excède pas les 15 jours", les startups ouvriront droit aux exonérations fiscales, concernant les taxes sur les bénéfices et sur la valeur ajoutée (TVA), qui peuvent s'étaler jusqu'à 5 ans.

Cela en plus de la "possibilité de bénéficier du soutien du Fonds de financement des startups qui a été doté de 1,2 milliard de dinars et profitera, en outre, aux porteurs de projets, avant même la création de leur société et l'obtention du registre de commerce", rappelle-t-il.

Ce fonds fera de l'investissement dans le capital, impliquant un facteur de risque que les mécanismes de financement classiques ne supportent pas. Le

but de la création des labels "Startup" et "Projet innovant" est de proposer aux jeunes entrepreneurs un "cadre organisationnel et juridique" qui leur permet de bénéficier de facilités assurées par l'État.

Outre le financement et les exonérations, ce cadre leur donne accès à des facilitations dans les domaines de "l'accompagnement, du coaching et de la formation dans l'entrepreneuriat", explique Oualid El-Mahdi Yacine. Les porteurs de projets pourront profiter, en plus, de l'accompagnement des accélérateurs publics (Algeria Venture) qui seront lancés début 2021, à Alger mais aussi dans d'autres régions du pays.

La commission de labellisation, que préside le ministre, est composée d'une dizaine de membres. "Elle renferme des compétences dans différents secteurs, représentant les ministères impliqués dans le soutien des startups", précise le ministre.

Des ministères qui ont la "volonté de faciliter les démarches aux porteurs de projets innovants", ajoute-t-il.

A noter que l'installation de cette commission est la concrétisation des annonces faites lors de la Conférence nationale dédiée aux startups Algeria Disrupt 2020, tenue le 3 octobre dernier.

Quelque 2.000 startups activent actuellement en Algérie, selon des données approximatives du ministère.

R. E.

COURS DU PÉTROLE ALGÉRIEN

Le Sahara Blend a progressé de plus de 7 % en novembre

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de plus de 7 % en novembre dernier, atteignant 42,59 dollars le baril, après deux mois consécutifs de baisse, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

"Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 42,59 dollars le baril en novembre 2020, contre 39,76 dollars en octobre dernier, soit une hausse de 2,83 dollars, ou 7,1 %", précise la même source dans son rapport mensuel publié lundi.

Avec cette progression, le Sahara Blend a été le huitième brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en novembre dernier, après l'Angolais Girassol (44,11 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafir (43,41 dollars/baril), l'Irakien Basra light (43,12 dollars/baril), l'Émirati Murban (43,09 dollars/baril), le Koweït export (42,99 dollars/baril), Arab light, brut de référence de l'Arabie saoudite (42,98 dollars/baril) et celui de l'Iran, Iran heavy qui s'est établi à 42,88 dollars le baril.

Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 64,17 dollars/baril en 2019 à 41,38 dollars en

2020.

Cela n'a pas empêché le Sahara Blend de maintenir la 3^e place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep en 2020, après l'Émirati Murban (42,38 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (41,82 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. Sa progression en novembre dernier intervient dans un contexte mondial d'amélioration des prix de l'or noir, "soutenue par les développements du vaccin anti-Covid-19, qui ont amélioré les perspectives de la demande mondiale de pétrole et compensé les inquiétudes concernant l'augmentation des infections dans plusieurs régions", explique l'Organisation.

Le document de l'Opep souligne que les prix du brut se sont redressés en novembre pour atteindre leurs plus hauts niveaux depuis mars, notant que le Brent et le WTI ont grimpé respectivement de 5,9 % et 4,5 % en moyenne mensuelle, enregistrant leur

plus forte hausse mensuelle depuis juillet.

Sur une base mensuelle, l'ORB a rebondi en novembre après deux mois consécutifs de baisse, augmentant de 2,53 dollars, ou 6,3 %, en moyenne mensuelle, pour s'établir à 42,61 dollars le baril.

Les composantes du panier d'Afrique de l'Ouest et du Nord, à savoir le Sahara Blend (Algérie), Bonny Light (Nigeria), Djeno (Congo), Es Sider (Libye), Girassol (Angola), Rabi Light (Gabon) et Zafiro (Équatorial Guinée) ont augmenté de 2,87 dollars, soit 7,5 %, en moyenne, en novembre, à 41,35 dollars/b.

Les autres bruts de l'Opep, à savoir, l'Arab Light (Arabie saoudite), Basrah Light (Iraq), Iran Heavy (Iran) et le Koweït Export (Koweït) ont augmenté de 2,61 dollars, soit 6,5 %, en moyenne, pour s'établir à 42,99 dollars/b.

Quant au brut de référence des Émirats arabes unis, le Murban, il a augmenté de 2,03 dollars, soit 4,9 %, en moyenne, pour s'établir à 43,09 dollars/b, tandis que la composante Merey, brut de référence de Venezuela, a augmenté de 3,2 %, en moyenne, pour s'établir à 27,07 dol-

lars/b.

La demande mondiale de pétrole atteindra 95,89 mb/j en 2021

Par rapport à 2019, l'ORB a reculé de 23,07 dollars, ou 36,2 %, passant de 63,82 dollars /b en 2019 à une moyenne de 40,75 dollars/b jusqu'à présent cette année. Selon l'Opep, les perspectives concernant les fondamentaux du marché mondial du pétrole se sont également améliorées, les investisseurs anticipant un retard potentiel dans l'assouplissement prévu des ajustements de la production de pétrole brut de la Déclaration de coopération (Doc), des données de demande de pétrole plus saines dans certains pays et des indices économiques plus élevés que prévu aux États-Unis et dans certains pays asiatiques. Quant aux prévisions concernant la demande mondiale de pétrole en 2021, elle a été encore révisée à la baisse de 0,35 mb/j à cause des incertitudes autour de l'impact de la Covid-19.

Le rapport de l'Opep prévoit "une croissance de 5,90 mb / j de la demande totale de pétrole devant atteindre 95,89 mb/j en 2021".

R. E.

CAMEROUN

Des élections régionales "historiques"

Les premières élections régionales camerounaises du 6 décembre sont venues parachever le processus de décentralisation. Ce scrutin, sans objet pour une partie de l'opposition, est présenté en revanche par le pouvoir de Yaoundé – qui sans surprise l'a emporté – comme la solution à la crise séparatiste. Cette option sera-t-elle efficace?

Le 22 décembre prochain, 900 conseillers régionaux prendront officiellement leurs fonctions. Ils ont été élus le 6 décembre dernier à l'issue des toutes premières élections régionales de l'histoire du Cameroun. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), formation du Président Paul Biya au pouvoir depuis 38 ans, a sans surprise largement remporté ce scrutin dans neuf des dix régions. Trois partis, dont deux de la majorité présidentielle, se partagent le reste des sièges, notamment l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) qui remporte la région de l'Adamaoua, la seule qui échappe au RDPC. Si 14 partis étaient en lice, le RDPC partait largement favori. En effet, à l'issue du scrutin municipal de février dernier, la formation au pouvoir



compte désormais plus de 10.000 conseillers municipaux et gère 316 communes sur les 360 du Cameroun. Des conseillers municipaux qui constituent majoritairement le collège électoral pour les élections régionales. Dans chaque région, 70 conseillers sont élus par un collège composé de délégués, eux-mêmes élus par les conseillers municipaux de chaque département, et 20 conseillers élus par les chefs traditionnels en leur sein. La majorité acquise par le parti de Paul Biya lors de ce scrutin lui permet de contrôler le Conseil régional, une institution au cœur du processus de décentralisation.

Des élections sans objet pour l'opposition

Dans tout le pays, le scrutin a été boycotté par les deux principaux partis d'opposition : le Social democratic front (SDF) et le Mouvement pour la

renaissance du Cameroun (MRC), de Maurice Kamto, le farouche opposant de Paul Biya. Une des raisons invoquées par les deux formations est la persistance des violences dans les régions anglophones du pays, toujours en proie à la crise séparatiste depuis quatre ans. D'ailleurs, un conseiller municipal du RDPC a été assassiné le jour du scrutin par des séparatistes qui avaient menacé de troubler le vote. Cependant, de son côté, le gouvernement persiste à dire que les élections se sont déroulées dans le "calme et la transparence". Une "mascarade", pour Maurice Kamto. Dans un communiqué publié le 9 décembre, l'opposant, qui a finalement retrouvé sa liberté de mouvement après plusieurs semaines d'assignation à domicile, qualifie cette échéance de "passage en force" par le pouvoir de Paul Biya.

"Le déroulement de ces élections

régionales a démontré que, malgré ses incantations, le régime demeure incapable ou peu soucieux d'assurer la sécurité des citoyens. La mascarade du 6 décembre ne changera en rien le quotidien du peuple camerounais, dont les aspirations profondes ne se réaliseront manifestement pas sous le régime dictatorial actuel", a écrit l'opposant.

Dans les rangs du parti au pouvoir, la réaction ne s'est pas fait attendre. Jacques Fame Ndongo, secrétaire national à la communication du RDPC, qualifie dans un tweet la logique de Maurice Kamto de "nihiliste et fictionnelle".

Un bateau piégé à l'origine de l'explosion dans un port saoudien

L'explosion survenue dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 décembre à bord d'un pétrolier au large de l'Arabie saoudite a été provoquée par un bateau piégé, a annoncé le ministère saoudien de l'Énergie.

Après que l'armateur singapourien Hafnia a annoncé plutôt une explosion d'origine "extérieure" survenue dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 décembre à bord de son pétrolier dans le port de Djeddah, les autorités saoudiennes ont précisé que le navire avait été attaqué par un bateau piégé. "Un pétrolier ancré dans le terminal de carburant de Djeddah a été attaqué par un bateau chargé d'explosifs aux premières heures de ce matin", a annoncé le porte-parole du ministère de l'Énergie, cité par la Saudi press agency (SPA).

Le ministère a dénoncé un "acte terroriste qui menaçait l'approvisionnement énergétique du monde". Il est précisé que l'attaque n'a pas fait de victime mais a "provoqué un petit incendie" à bord du navire. L'attaque n'a pas encore été revendiquée. La société de livraison Hafnia, propriétaire et opérateur du pétrolier BW Rhine, a annoncé dans la matinée que le navire avait été touché par une explosion de source "externe" en pleine décharge au port de Djeddah. Le feu a été éteint par l'équipage avec l'aide des pompiers côtiers et de remorqueurs.

Mercredi 9 décembre, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a déclaré avoir intercepté et détruit deux bateaux chargés d'explosifs dans le sud de la mer Rouge. Elle a alors précisé que des navires télécommandés avaient été envoyés par les Houthis depuis la province yéménite d'Hodeïda.

Agences

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara entend renforcer la cohésion sociale

Lors de sa cérémonie d'investiture, le chef de l'État ivoirien a déclaré souhaiter renforcer la cohésion sociale et consolider la paix dans toutes les contrées de la Côte d'Ivoire. Pour ce faire, il va créer un ministère de la Réconciliation.

Le Président de la République ivoirienne Alassane Ouattara entend renforcer la cohésion sociale et consolider la paix dans toutes les contrées de la Côte d'Ivoire. Il a tenu ses propos lors de son discours solennel après sa prestation de serment, ce lundi 14 décembre, en qualité de Président de la III^e République, au palais présidentiel.

"Il nous faut consolider la tranquillité et la paix dans nos villages, nos villes, notre pays, c'est le sens que je donne à la prestation de serment: renforcer la cohésion et conduire la destinée de notre pays vers le développement et le mieux-être de chaque Ivoirien et Ivoirienne", a déclaré le Président Alassane Ouattara. À cet égard, le chef de l'État a rappelé "ses progrès réalisés et appréciés en matière de réconciliation" avec notamment la loi d'amnistie de 2018 et la récente déli-

vance d'un passeport ordinaire et diplomatique à son prédécesseur. Pour ce faire, il appelle les Ivoiriens à renouer avec les valeurs de paix, d'hospitalité, de dialogue et de discipline et travail prôné par l'ancien Président Felix Houphouët Boigny.

Création d'un ministère en charge de la réconciliation

Il compte, dans la même veine, créer un ministère en charge de la réconciliation nationale "dans les prochains jours pour évaluer les actions, dans l'objectif de renforcer la cohésion et la réconciliation des fils et filles de la Côte d'Ivoire", a-t-il dit.

"J'ai instruit le Premier ministre, Hamed Bakayoko, de reprendre les discussions avec les partis politiques pour mettre en œuvre les recommandations de la Communauté économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) relatives à la Commission électorale indépendante (CEI) dans la perspective de la tenue des élections législatives, dans le courant du premier trimestre 2021", a affirmé M. Ouattara.

Le Président ivoirien a invité les partis

politiques à saisir cette opportunité pour aboutir à décrispation du climat politique par le dialogue. "Pour ma part, je renouvelle mon ambition de construire avec tous les compatriotes sans exclusion une Côte d'Ivoire solidaire pour un avenir meilleur pour tous les Ivoiriens", a-t-il conclu.

Le Président ivoirien Alassane Ouattara

Près de 300 invités, dont plusieurs chefs d'État africains (Bénin, Burkina Faso, Congo-Brazzaville, Ethiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo), ont pris part à cette cérémonie de prestation de serment du Président Alassane Ouattara.

Parmi les invités de marque figuraient le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et l'ancien Président français Nicolas Sarkozy. Le Conseil constitutionnel a déclaré le Président Ouattara vainqueur de la présidentielle du 31 octobre 2020, avec un score de 94,27 % et un taux de participation de 53,90 %.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 4^e JOURNÉE

Favorable aux co-leaders



Les co-leaders du championnat de Ligue 1 de football, le MC Alger et l'ES Sétif, tenteront de creuser l'écart sur leurs poursuivants directs, à l'occasion de la 4^e journée de l'épreuve, programmée jeudi, vendredi et samedi.

PAR MOURAD SALHI

L'Entente Sétif du Tunisien Nabil Kouki, victorieuse samedi dernier de l'USM Bel Abbès (0-2), à l'extérieur, a le vent en poupe en ce début de saison. Les camarades du capitaine Akram Djahnit sont bien placés pour offrir à leurs supporters, les 3 points de la victoire, à l'occasion de la réception cet après-midi du NC Magra, en ouverture de cette 4^e journée. Leur adversaire du jour, le NC Magra, jouera sans complexe du côté de la capitale des Hauts-Plateaux. Avec une victoire et un match nul, les gars de Magra qui ont engrangé 4 points, ne comptent pas se présenter sur la pelouse du stade du 8-Mai-45 dans la peau de la victime expiatoire.

L'autre co-leader, le MC Alger, facile vainqueur de son match à domicile face à l'Olympique Médéa (3-0), évoluera pour la 2^e fois dans son fief en accueillant le CS Constantine, dans l'une des belles affiches de cette journée.

Le Doyen, sous la houlette de Nabil Neghiz auteur d'un bon début de saison, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, affichant d'ores et déjà ses intentions de miser sur un titre cette saison, qui coïncide avec le centenaire du vieux club algérois. Sa tâche devant la formation d'Abdelkader Amrani, semble bien difficile. Les Constantinois qui restent sur 3 matchs nuls consécutifs, chercheront certainement leur 1^{re} victoire de la saison, même si les choses s'annoncent compliquées du côté du stade du 5-Juillet. Pour la journée de demain vendredi, 3 rencontres sont au programme. Les regards seront braqués vers le stade Mohamed-Boumezreg, qui sera le théâtre d'une belle affiche entre l'ASO Chlef et la JS Kabylie.

La JSK file du mauvais coton en ce début de saison, en dépit de l'apport du nouveau coach, Youcef Bouzidi, qui a du pain sur la planche pour remobiliser ses troupes. Les Canaris cherchent à présent à provoquer le déclic.

L'équipe locale, qui reste sur une victoire à domicile face au WA Tlemcen, misera sur la totalité des points qui lui permettraient de rester toujours en contact avec le peloton de tête.

Le stade du 20-Août de la capitale sera ce samedi le théâtre d'un derby algérois palpitant entre le CR Belouizdad et le NA Hussein Dey. Le Chabab qui reste sur un match nul en déplacement face à l'AS Aïn-M'lila, tentera de l'emporter ce samedi sur ses bases pour confirmer sa bonne santé en ce début de saison.

De son côté, le Nasria qui reste sur 3 matchs nuls de suite, cherchera certainement sa 1^{re} victoire de la saison. Ce qui va redonner de la confiance aux Sang et Or, qui occupent actuellement la 12^e place avec 3 points seulement. L'USM Alger, emmenée par le nouvel entraîneur français Thierry Froger, recevra sur ses bases à Bologhine l'Olympique Médéa, avec l'intention d'ouvrir une nouvelle page. A Oran, le MC Oran accueillera la WA Tlemcen dans un derby de l'Ouest qui s'annonce a priori à l'avantage de l'équipe locale.

M. S.

Programme des rencontres :

Jeudi

ES Sétif - NC Magra

Vendredi

ASO Chlef - JS Kabylie

CA Bordj Bou Arreridj - RC Relizane

MC Oran - WA Tlemcen

Samedi

AS Aïn M'lila - JSM Skikda

JS Saoura - USM Bel Abbès

USM Alger - O Médéa

CR Belouizdad - NA Hussein Dey

US Biskra - Paradou AC

MC Alger - CS Constantine

ESPAGNE

Mandi, un avenir toujours flou au Bétis

Le défenseur international algérien Aïssa Mandi se trouve toujours dans le flou avec son club le Real Bétis qui n'a toujours pas renouvelé son contrat qui se termine en juin prochain. Le média espagnol AS a rapporté que le futur de l'ancien rémois n'est toujours pas connu avec le club andalou, les dirigeants n'ont pas trouvé de terrain d'entente avec le joueur qui risque de partir gratuitement dès le 31 janvier prochain.

La situation de Mandi oblige aussi son entraîneur à faire des choix concernant sa situation, Mandi est revenu du Covid-19 cette semaine mais n'a pas joué le dernier match de son équipe face à Villeréal malgré l'absence du défenseur brésilien Sidnei.

ITALIE

Il souffre de tension musculaire

Ayant contracté une blessure lors du dernier match de son équipe face à Parme au niveau des Ishio-jambiers, le milieu de terrain de Milan AC, Ismaël Bennacer qui va être éloigné des terrains pour au moins deux semaines, a réagit pour la première fois sur les réseaux sociaux.

Ainsi sur son compte *Twitter*, l'international algérien de 23 ans a remercié tous les gens qui l'ont soutenu, après cette blessure "Merci à tous pour vos messages de soutien suite à ma blessure. Au boulot pour revenir plus fort", a écrit hier Bennacer.

Pour rappel, selon *Sky Sport*, Bennacer souffre d'une tension musculaire et devrait être absent durant un bon moment. La durée de l'indisponibilité du joueur sera connue après différents examens.

FRANCE

Delort nommé pour être élu joueur du mois

L'attaquant algérien de Montpellier Andy Delort est nommé pour le trophée UNFP de la ligue 1 Uber Eats qui récompense le meilleur joueur du mois de novembre, en compagnie d'Irvin Cardona du Stade Brestois et Kevin Volland de l'AS Monaco.

Andy Delort est en forme cette année du côté de Montpellier, en témoignent ses 6 buts et ses 5 passes décisives réalisés depuis le début de la saison. Lors du mois de novembre, Delort a inscrit 3 buts : une réalisation face aux Girondins de Bordeaux et un doublé contre Strasbourg. Le champion d'Afrique a également délivré 3 passes décisives, d'où sa nomination pour le trophée UNFP aux côtés du brestois Ivan Cardona et du monégasque Kevin Volland.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE SCOLAIRE DES ÉCHECS INDIVIDUELS EN LIGNE

L'Algérie présente avec sept échéphiles

Les épreuves du Championnat d'Afrique scolaire des échecs individuels en ligne ont débuté avec la participation de sept échéphiles algériens, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des échecs.

Sept représentants algériens issus de trois clubs de Constantine, en l'occurrence Ines Belattar (U-15), Yara Mayar Aouacheria (U-13), Nala Nour

Ramoul (U-11), Nouha Aouacheria (U-11), Belattar Mohamed-Walid (U-11), Boughriche Rami Tajdeddine (U-15) et Bidi Abdeljalil (U-15), prennent part à cette compétition.

Cette manifestation sportive de 4 jours, organisée sous l'égide de la Confédération africaine des échecs, regroupe plus de 100 jeunes écoliers filles et garçons du continent âgés de

9, 11, 13, 15, 17 ans, représentant une dizaine de pays africains.

A l'issue de ce tournoi disputé selon le système de 9 rondes à la cadence 25 minutes plus 10 secondes par coup, le premier de chaque catégorie sera qualifié directement au championnat du monde des jeunes.

DEMI-SŒURS



21h00



Lauren, ravissante it-girl de 29 ans, tente de percer dans le milieu de la mode en écumant les soirées parisiennes. Olivia, 28 ans et un rien psychorigide, a deux obsessions : sauver la confiserie de ses parents, et se trouver le mari idéal. À 26 ans, Salma, jeune professeur d'histoire fougueuse, vit encore chez sa mère en banlieue. Leurs routes n'ont aucune raison de se croiser... Jusqu'au jour où elles héritent ensemble d'un splendide appartement parisien à la mort de leur père biologique, qu'elles n'ont jamais connu.

LA GROSSE CHARRIADE



21h00



Nouvelle formule pour Cyril Hanouna et ses ouailles, jamais à court d'idées pour s'amuser en compagnie des téléspectateurs. Une variation sur un thème cher à l'animateur, dans lequel deux équipes de serial charrieurs vont s'affronter, sans merci, le temps d'une soirée exceptionnelle, et pas n'importe lesquelles. En effet, l'une sera dirigée par Baba lui-même, l'autre par Gad Elmaleh. Et tous les deux viennent avec un objectif précis : balancer le maximum de dossiers sur l'équipe adverse !

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Ma vie de troc. C'est l'une des conséquences de la crise du coronavirus sur notre vie quotidienne : le troc explose. Vêtements, électroménager, outils, voitures, maisons, jardins... Désormais, tout s'échange. La dernière tendance, l'échange de service entre habitants. Comment rencontrer l'âme sœur quand les relations sociales sont réduites à néant ? Comment imaginer son mariage quand le nombre de convives autorisé est réduit à six personnes ? Le mica, produit minéral précieux pour de nombreuses industries, est une poudre blanche qui fait briller nos cosmétiques et la peinture de nos voitures. Mais d'où vient-il ?

ABLACK AND WHITEPLUS BELLE LA VIE



21h00



Fari accouche de son deuxième enfant, Théo. Le couple qu'elle forme avec Alain est de mieux en mieux accepté, d'autant que la journaliste est amie avec Catherine et Hélène. Bientôt, la colonie vibre au rythme des exploits de Théo Dia, champion d'Afrique de boxe, avant de connaître la première mobilisation des Africains qui réclament l'égalité entre Noirs et Blancs. Envoyée à Paris, Fari fait la connaissance de Pompidou et de Senghor. Mais, en Europe, la guerre se précise.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UNE SI BELLE FAMILLE



21h00



Une petite ville de Suède, par une belle journée d'été. Deux familles, l'une bohème, l'autre collet monté, se préparent à célébrer l'union de leurs filles respectives, Sunny et Meja. La cérémonie religieuse, orchestrée par Valentin, l'oncle de Meja, est suivie par une fête copieusement arrosée. L'ivresse aidant, Grace, la mère de la jeune femme, furieuse contre son mari Carl-Axel arrivé en retard au temple, s'éclipse avec un des invités.

PRÉDATEURS



21h00



L'ours polaire est le seigneur de l'Arctique, l'une des régions les plus inhospitalières au monde. Il excelle sur la banquise, à laquelle il est parfaitement adapté. Lorsque la glace fond, que la luminosité varie, son intelligence est mise au défi. Il dispose de 3 mois pour se nourrir pour l'année. Tout comme le renard et le loup arctiques, sa vie est réglée par les changements de saison qui modifient les paramètres de chasse.

LA PLANÈTE DES SINGES : L'AFFRONTEMENT



21h00



10 ans ont passé depuis la révolte des singes et la pandémie qui a décimé les hommes. La population humaine survit dans les ruines de San Francisco tandis que le peuple singe, dont César est le leader, vit dans les forêts environnantes. Pour l'heure, singes et hommes s'évitent. Mais poussés par le manque d'énergie, des humains essaient d'atteindre une ancienne centrale hydroélectrique située en territoire singe. Dès le premier contact, la méfiance s'installe entre les deux peuples. Malgré les efforts de César et de Malcolm, du côté des hommes, la tension monte.

BALTHAZAR



21h00



Rien ne se passe comme prévu pour Balthazar et Hélène. Alors que Janvier est en route pour le palais de Justice, il parvient à s'échapper. Aussitôt s'engage une course contre la montre pour retrouver le dangereux tueur en série. Une traque qui va finir dans un bain de sang alors que Balthazar s'appête à épouser Maya et vivre le jour le plus heureux de sa vie.

Fadjr	06:21
Dohr	12:44
Asr	15:15
Maghreb	17:36
Icha	19:01

PANDÉMIE SANITAIRE

LE CONFINEMENT LÉGÈREMENT ALLÉGÉ

L Algérie, où l'épidémie de coronavirus Covid-19 connaît une décrue depuis quelques jours, a décidé d'alléger légèrement les mesures de confinement.

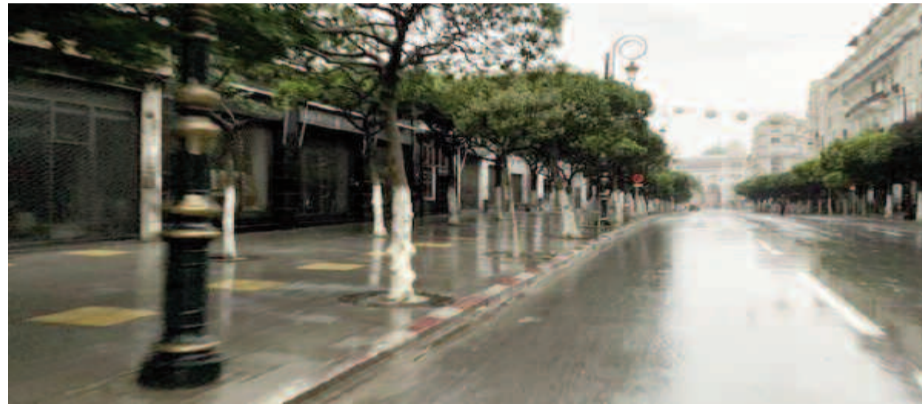
Le gouvernement a décidé, hier mercredi, de prolonger pour une durée de 15 jours les mesures de confinement, dont le couvre-feu, dans 34 wilayas du pays, capitale incluse, allégeant en parallèle les mesures de restrictions imposées à certains commerces, a annoncé le Premier ministre dans un communiqué.

Les mesures de confinement sont ainsi prolongées de 15 jours à partir de ce jeudi 17 décembre. Le couvre-feu de 20h à 5h du matin le lendemain concernera les 34 wilayas suivantes : Alger, Blida, Oran, Annaba, Constantine, Tipaza, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Jijel, Sétif, Guelma, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Illizi, Bordj-Bou-Arréridj, Boumerdes, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El-Oued, Khenchela, Souk-Ahras et Aïn-Témouchent.

Les 14 wilayas non concernées par le couvre-feu et autres mesures de confinements sont Mila, Chlef, Béchar, Tamanrasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, El-Bayadh, Aïn-Defla, Naâma, Ghardaïa et Relizane. "Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toute mesure qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination" prévient cependant le communiqué.

Allègements

Dans le registre de l'allègement des mesures, le gouvernement a décidé la levée



de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain des personnes, public et privé, durant les week-ends dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

Le gouvernement a également décidé de repousser l'heure de fermeture de certains commerces dans les wilayas concernées par les mesures de confinement, qui seront désormais dans l'obligation de fermer à partir de 19h au lieu de 15h jusqu'à présent.

Les activités concernées par cette mesure de limitation sont le commerce des appareils électroménagers ; le commerce d'articles ménagers et de décoration ; le commerce de literies et tissus d'ameublement ; le commerce d'articles de sport ; le commerce de jeux et de jouets ; les lieux de concentration de commerces ; les salons de coiffure pour hommes et pour femmes ; les pâtisseries et confiseries ; ainsi que les cafés, restaurants et fast-food. Ces derniers devront cependant continuer de se limiter uniquement à la vente à emporter.

Il a également été décidé de prolonger la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours, des marchés de ventes de véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national.

Les salles omnisports et les salles de sport ; les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages

; les maisons de jeunes ainsi que les centres culturels situés dans les 34 wilayas concernées par le couvre-feu continueront également à être fermées pour une durée de 15 jours supplémentaires.

Le gouvernement a en outre décidé de maintenir la continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, applicable depuis dimanche 6 décembre. Ces services concernent la totalité des dessertes vers les wilayas du sud du pays et 50 % des vols desservant celles du nord du pays.

Le communiqué du Premier ministre indique aussi "la prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants."

Par ailleurs, le gouvernement a maintenu la décision à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, "notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières." La mesure d'interdiction concerne également "les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions", précise le communiqué.

"SUICIDE" D'UN PRÉVENU DANS UN COMMISSARIAT À ORAN

4 POLICIERS ÉCROUÉS

Le procureur de la République près le tribunal d'Arzew à Oran a affirmé, hier, que l'expertise de médecin légiste concernant la mort du dénommé Bilal Khaloufi à l'intérieur du siège de la 15^e sûreté urbaine d'Oran, en novembre dernier, a révélé qu'il s'agit d'un acte de "suicide".

Un communiqué rendu public par le même tribunal a précisé que "l'expertise de médecine légiste a conclu que le décès est la conséquence d'un acte de suicide en usant du lacet de son soulier de sport".

Le même communiqué a rappelé, en outre, qu'en date du 24 novembre dernier, "une enquête préliminaire a été ouverte par les services de la police judiciaire d'Oran sur les circonstances du décès de Khaloufi Bilal, en effectuant des examens matériels, tout en entendant toutes les parties

ayant une relation avec les faits, y compris le personnel de la sûreté concerné, qui était sur place au moment de l'incident, ainsi qu'une autopsie sur la dépouille du défunt". L'enquête a révélé aussi, ajoute le communiqué, l'implication des agents de police, relevant de ladite sûreté, dans des "faits liés à la détérioration de l'outil utilisé dans l'acte de suicide, tout en ayant tenté de dissimuler les faits, ainsi que la falsification des véritables faits dans les registres officiels". La même source a également fait savoir qu'après la présentation des parties concernées, à savoir cinq employés de la police, devant le parquet le 15 décembre, ils ont été déférés devant le juge d'instruction du tribunal d'Arzew, qui, après les avoir entendus lors de leur comparution, a ordonné la détention pro-

visoire de quatre d'entre eux, alors qu'une policière a été placée sous contrôle judiciaire. Les mis en cause sont poursuivis, selon le même communiqué, pour les chefs d'accusation : faux et usage de faux dans des documents officiels, en y introduisant des modifications de manière à les vider de leur sens. Ils sont également poursuivis de crimes liés à "la détention arbitraire en dehors du cadre prévu par la loi dans des lieux désignés pour la détention des personnes arrêtées sans en informer l'autorité supérieure, d'occulter les traces du crime en changeant de lieu et en enlevant des pièces de leur lieu dans le but d'entraver le cours de la justice, de négligence entraînant la mort, ainsi que d'éluider la responsabilité civile et pénale en changeant d'endroits".

DES VOITURES VOLÉES ET DES MOTEURS DE BATEAU DESTINÉS À L'ALGÉRIE

7 individus interpellés à Marseille

7 individus, âgés entre 17 et 32 ans, ont été arrêtés lundi 7 décembre à Marseille, révèle le journal local *La Marseillaise*. Ils sont suspectés d'avoir volé deux bateaux semi-rigides il y a quelques mois à Grau-du-Roi et à Saint-Laurent-d'Aigouze dans le cadre d'une organisation criminelle internationale, selon la même source.

L'opération a été menée par la Gendarmerie française à laquelle ont également participé des éléments du GIGN. En tout, 210 agents répartis dans une quarantaine de véhicules ont débarqué dans la cité des Vergers de Saint-Louis, relate le média français.

Des bateaux destinés à l'Algérie

La descente de la gendarmerie a permis la découverte de plusieurs ateliers de démontage dans un hangar qui servait autrefois d'usine de production d'huile d'olive située dans la rue Augustin-Roux.

Des ouvriers d'origine roumaine et moldave travaillaient sur des voitures volées et sur des moteurs de bateaux destinés à l'Algérie, précise *La Marseillaise*, sans fournir plus de précisions. Les nationalités des individus arrêtés n'ont pas été dévoilées. Les investigations des services de sécurité, débutées l'été dernier, ont permis le démantèlement d'un réseau bien organisé sur trois pays.

Une enquête a été ouverte par le parquet de Nîmes la semaine dernière pour "vol et tentative de vol en bande organisée et association de malfaiteurs". Des suspects ont été présentés devant le juge d'instruction.

Les autorités locales avaient été alertées par les habitants du quartier sur des nuisances sonores après des plaintes des riverains.

Le site est à l'abandon depuis plusieurs années après des procédures administratives qui devaient conduire à son exploitation dans le cadre de la création d'une zone d'activité artisanale, de l'extension du cimetière ainsi que d'un plateau sportif. Tous ces projets qui avaient pour objectif de "désenclaver" le site n'ont pas vu le jour, selon *La Marseillaise*.

Une activité de casse a proliféré sur le site abandonné. Les riverains aimeraient que les autorités le reprennent en main. "Nous n'avons eu de cesse de réclamer des équipements structurants : un parking lié à l'école privée pour éviter l'encombrement de la rue Augustin-Roux et un stade", regrette Mehdi Achouri, président de l'Amicale des locataires. Ce dernier compte ester les collectives en justice pour "abandon de bien public et mise en danger d'autrui".

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

442 nouveaux cas et 8 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré 442 nouveaux cas d'infection par le coronavirus ces dernières 24 heures, a annoncé mercredi 16 décembre 2020 le Comité scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie Covid-19 en Algérie.

L'Algérie a également enregistré 8 nouveaux décès et 393 cas de guérison toujours au cours de ces dernières 24 heures, alors que 44 personnes se trouvent en soins intensifs.